



L'INFLUENCE DES COMPAGNIES PETROLIERES DANS
LA GEOSTRATEGIE INTERNATIONALE

Mémoire de géopolitique

Du commandant Bertrand LARIVIERE

Dans le cadre du séminaire « L'entreprise acteur
géopolitique »

SOMMAIRE

PARAGRAPHE 1 : INTRODUCTION	6
PARAGRAPHE 2 : HISTORIQUE DE L'EXPLOITATION PETROLIERE.....	7
I. AVANT 1918 : LES ORIGINES	7
II. 1918 – 1945 : ENTRE DEUX GUERRES	8
III. 1945 – 1973 : LA CROISSANCE	11
IV. 1971 - 1978 : LES CHOCS PETROLIERS	14
V. 1980 – 2003 : LES NOUVELLES EVOLUTIONS.....	14
PARAGRAPHE 3 : LES SOCIETES PETROLIERES	16
I. DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE PETROLIERE	16
Rappels sur le pétrole	16
Répartition géographique	16
Présentation de l'industrie pétrolière.....	17
Caractéristiques de l'industrie pétrolière	18
une industrie aléatoire.....	18
une industrie hautement technique.....	19
une activité internationale	20
Une coopération entre pays d'accueil et sociétés nécessaire	20
L'exploration.....	20
L'exploitation	21
Les négociants.....	21
Le transport.....	21
Le raffinage.....	23
La distribution.....	25
II. LES PRINCIPALES SOCIETES	25
Les majors.....	25

Constitution du géant BP-Amoco Plc	30
TotalFinaElf.....	31
Les activités amont (activités d'exploration, de développement et de production).....	31
Le secteur Aval (activités de raffinage, de distribution, de négoce international et de transports maritimes).....	31
La Chimie	32
ENI : Ente Nazionale Idrocarburi	32
III. LES EVOLUTIONS DEPUIS LES DERNIERES ANNEES : LES REGROUPEMENTS	33
PARAGRAPHE 4 : L'INFLUENCE DES SOCIETES PETROLIERES SUR LES PAYS PRODUCTEURS	34
I. L'APPORT DE RICHESSES	34
II. L'APPORT TECHNOLOGIQUE	34
III. LES ACTIONS SUSCEPTIBLES DE DICTER LES POLITIQUES DE CERTAINS PAYS	35
IV. CONCLUSION : LA DECOUVERTE DE PETROLE EST-ELLE UNE CHANCE POUR UN PAYS, OU UNE MALEDICTION ?.....	35
Le mythe de la richesse des pays arabes.....	35
Le pétrole est une rente qui incite à la paresse.....	35
Le pétrole facteur de déstabilisation.....	36
Conclusion : Une chance rarement saisie.....	37
PARAGRAPHE 5 : LES LIENS ENTRE LES SOCIETES ET LES PAYS	38
I. L'INFLUENCE DE LA POLITIQUE ETRANGERE DE LEUR PAYS D'ORIGINE	38
Le cas de la France.....	38
Aux origines d'Elf et de Total.....	38
Des liens ambigus entre L'état et Elf.....	39
Les pays producteurs	42
Les pays consommateurs.....	43
Les conséquences d'une décision internationale	44
L'état de ces relations aujourd'hui et l'influence des états-unis	44
II. L'INFLUENCE DES SOCIETES SUR LA POLITIQUE ETRANGERE DE LEUR PAYS D'APPARTENANCE	46
PARAGRAPHE 6 : LES NOUVELLES REGLES DE CONCURRENCES INTERNATIONALES ET LES CODES DE BONNE CONDUITE	46

L'absence de contrôle indépendant.....	55
Les confrontations entre ONG et multinationales	57
Les déboires de la Shell et l'efficacité des campagnes de boycott dans l'opinion publique.....	57
L'affaire de la plate-forme Brent Spar.....	57
Les déboires de Shell au Nigeria	59
L'appel au boycott de Totalfina en Belgique	62
PARAGRAPHE 7 : CONCLUSION.....	64
ANNEXE 1 : LES SOCIETES PETROLIERES.....	65
ANNEXE 2 : LES RESERVES MONDIALES DE PETROLE.....	67
Les réserves mondiales	67
Projections	68
Evolution de la répartition des réserves sur les 20 dernières années	68
ANNEXE 3 : LA PRODUCTION MONDIALE	69
I. PAR PAYS	69
II. PAR SOCIETE.....	69
ANNEXE 4 : LES SECTEURS D'UTILISATION	71
ANNEXE 5 : LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OPEP ET OCDE	73
I. L'ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE.....	73
Historique	73
Le poids des intérêts du pétrole:.....	75
II. L'ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (OCDE).....	75
Mission.....	75
Moyens.....	76
Domaines de compétence.....	76
Liste des Etats membres de l'OCDE.....	76
III. CARTES	77

figure 4 :	Evolution de la production mondiale de pétrole brut et la capacité de raffinage mondiale de 1973 à 2001.	24
figure 5 :	Les produits obtenus lors du raffinage.....	25
figure 6 :	les principales opérations qui ont eu lieu à l'orée du nouveau millénaire.....	33
figure 7 :	Part des industries nationales et internationales dans la production mondiale de pétrole en 1999	65
figure 8 :	Les principales sociétés pétrolières	66
figure 9 :	Réserves de pétrole de sprincipaux pays producteurs.....	67
figure 10 :	Répartition des réserves.....	68
figure 11 :	Production de principaux pays producteurs.....	69
figure 12 :	Répartition de la production entre les compagnies pétrolières	70

Paragraphe 1 : Introduction

Le pétrole n'est pas un produit comme les autres. Il est un enjeu stratégique mondial pour lequel les nations et les grandes entreprises se livrent une lutte sans merci. En effet, l'indépendance énergétique est un impératif absolu pour pouvoir mener une politique étrangère propre et jouer un rôle majeur sur la scène internationale.

Ces dix dernières années viennent encore de nous le prouver, et les conflits ou tensions qui se déroulent dans la région du Golfe Persique, ont indiscutablement une forte odeur de pétrole.

Les relations entre les compagnies pétrolières et leurs pays d'appartenance ont toujours été particulières. Soit les compagnie pétrolières appliquent la politique étrangère de leur gouvernement (en particulier les entreprises nationalisées), soit elle font pression, par des actions de lobbying, sur la politique de leur gouvernement.

Il est évident, qu'elles jouent un rôle très important dans les pays, souvent sous-développés, par un apport important de capitaux. Mais leur actions sont souvent discutables, et les procès sont de plus en plus fréquents ; ils mettent en évidence des soutiens à des régimes dictatoriaux, des soutiens de rébellions, des atteintes aux droits de l'homme...

C'est pourquoi, des règles éthiques semblent voir le jour à l'initiative de grandes organisations ou de grandes sociétés. Mais il est encore difficile de dire si leur application est réaliste, car elle devrait aboutir à une indépendance totale des compagnies et des gouvernements, ce qui représente un risque majeur pour les pays consommateurs.

Paragraphe 2 : Historique de l'exploitation pétrolière

Pour comprendre le secteur pétrolier tel qu'il se présente actuellement, il est utile d'étudier son historique depuis l'origine.

I. Avant 1918 : Les origines

Le 29 août 1859, dans la vallée de Titusville, en Pennsylvanie, le désormais célèbre Colonel Edwin L. Drake, opérateur d'un outil de forage d'exploration, atteint pour la première fois de l'histoire une roche-magasin, aussi appelée un réservoir de pétrole. La vallée prendra le nom de Oil Creek Valley et les terres environnantes seront très tôt envahies par un nombre incalculable de derricks. La même année de cette découverte débutent les travaux de percement du Canal de Suez.

Il s'agit d'un tournant capital dans l'histoire de l'humanité, car si « l'économie du XIXe siècle s'est édifiée sur le charbon, celle du XXe repose largement sur le pétrole », influençant de manière déterminante l'orientation de l'organisation sociale à l'échelle mondiale.

La figure emblématique des débuts de l'industrie pétrolière est très certainement John Davidson Rockefeller. Doué d'un sens des affaires redoutable et éprouvant une réelle aversion pour le risque, cet entrepreneur réussira en quelques décennies à édifier un véritable empire : celui de la Standard Oil (S.O.). Rockefeller sera également le pionnier de l'intégration verticale dans l'industrie : il a été le premier à contrôler l'ensemble des étapes de la filière pétrolière, du « puits à la pompe ». Il a fait ses débuts dans le secteur en aval (raffinage, distribution, commercialisation) pour s'attaquer plus tard au secteur amont (exploration, production).

La Standard n'échappe pourtant pas à la loi anti-trust et au jugement en mai 1911 de la Cour Suprême des États-Unis : on ordonne la dissolution du groupe. Sur les 34 sociétés issues de l'éclatement du groupe Rockefeller, « la plupart (21) se développèrent en redevenant sociétés intégrées et en de nombreux cas en prenant le contrôle d'autres sociétés pétrolières pour former des entités très importantes qui dominent encore aujourd'hui la scène mondiale. »

Ces sociétés sont :

	Nombre de sociétés absorbées	Nom actuel
Standard Oil Cy. (New Jersey)	2	Exxon Corp.
Std. Oil Cy. of New York	2	Mobil Corp.
Std. Oil Cy. of California	2	Chevron Corp.
Std. Oil.Cy. (Indiana)	3	Amoco Corp.
Atlantic Petroleum Cy.	2	ARCO
Continental Oil Cy.	1	Continental
Ohio Oil Cy.	1	Marathon Oil Cy.
The Standard Oil Cy. (Ohio)	2	BP (USA)
Ashland Oil Cy.	2	Ashland
Pennzoil Cy.	4	Pennzoil
	<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> Total 21	

L'histoire du pétrole a d'ailleurs été largement influencée par ces sociétés intégrées. Les Majors, les plus grandes transnationales, étaient à l'époque la Royal-Dutch Shell, Exxon, la British Petroleum (BP), Mobil, la Standard Oil of California (Chevron), Gulf et Texaco. Toutes se sont engagées dans un effort d'intégration avec succès.

développés.

Lors de la première guerre mondiale, les États prennent la mesure des enjeux pétroliers. Sur terre, dans les airs et sur les mers, l'approvisionnement en pétrole se révèle une arme décisive. La France doit faire appel aux Américains pour assurer son ravitaillement en carburant, les Allemands ayant de leur côté pris le contrôle des champs pétrolifères roumains en 1916. Durant le second conflit mondial, les difficultés de ravitaillement handicapent les puissances de l'Axe et gouvernent en partie leur stratégie militaire.

Après la guerre, les cartes furent redistribuées au Moyen-Orient où les puissances occidentales se partagèrent la Turkish Petroleum devenue Irak Petroleum Company de la manière suivante : 23,75 % à Anglo-Persian (B.P.), 23,75% à Royal Dutch-Shell, 23,75 % aux sociétés américaines (Standard de New Jersey, Standard d'Indiana, Sinclair et Texaco), 23,75 % à la France et 5 % à M. Gulbenkian pour ses bons offices.

Pour la première fois, la France accédait au pétrole après que Raymond Poincaré eut rejeté une association avec Deterding et décidé de créer une société entièrement française. Ce fut la Compagnie Française des Pétroles créée par Ernest Mercier en 1924 par 90 banques et sociétés commerciales et dans lesquelles le Gouvernement Français détenait 35 % des actions et 40 % des droits de vote. Cette société devait pendant de longues années jouer un rôle important dans le raffinage et le commerce du brut, plus tard dans le domaine de l'exploration.

Entre temps, la production pétrolière se développait aux Etats-Unis, au Mexique (déjà important producteur), au Vénézuéla, en Irak et en Iran et, à partir de 1930, en Arabie Saoudite, Saint John Philby ayant convaincu Ibn Séoud que le seul moyen pour son pays de sortir de ses embarras financiers était d'accorder des concessions pétrolières.

Compagnie Française des Pétroles qui finit par être considérée comme le huitième major (appellation désormais des grandes sociétés mondiales).

Il n'en reste pas moins que de nombreux éléments perturbaèrent dans l'industrie et dans certains pays, telle que, notamment, la rivalité anglo-américaine pour le Chaco, territoire contesté entre la Bolivie et le Paraguay où les conflits d'intérêts entre les pétroliers et entre les Etats apportèrent la guerre du Chaco après une découverte d'Esso (Standard Oil du New Jersey) qui ne prit fin qu'en 1935 au prix de 100 000 morts.

Il faut également noter les relations entre les pétroliers et les dictatures européennes de Hitler et Mussolini. En 1927, Esso conclut des accords avec l'IG Farben, échangeant le procédé de cracking performant de cette dernière contre un brevet de tétra-éthylène de plomb pour la fabrication d'essence d'aviation, ce qui valut à Esso des ennuis avec le gouvernement et la justice américains.

Quant à l'Italie, les sanctions de la SDN à cause de l'invasion de l'Ethiopie en 1936, faillirent lui être fatales. Mussolini devait en tirer la leçon et constituer la société AGIP pour la recherche et l'exploitation pétrolière. C'est après la guerre que cette société prendra son essor.

Pour le Japon, tributaire des sociétés anglo-saxonnes, un fait décisif survint le 25 Juillet 1941 avec le gel par le Président Roosevelt des livraisons de pétrole et des avoirs japonais aux USA. Winston Churchill devait alors écrire : " Le Japon, saisi à la gorge, se trouvait placé devant le dilemme : s'entendre avec les Etats-Unis ou leur faire la guerre ", on connaît la suite de l'histoire ...

Enfin, survint un événement capital en 1938 avec le défi du Mexique aux producteurs

Durant la deuxième guerre mondiale où l'importance du pétrole apparut alors d'une manière éclatante avec l'emploi massif des chars et des avions. On peut citer, pour mémoire, les quelques événements suivants :

- de Septembre 1939 à Juin 1941, l'URSS fournit à l'Allemagne près de 900 000 tonnes de pétrole,
- en 1942, les armées allemandes lancées en Union Soviétique ont, notamment, pour objectif le Caucase et ses richesses pétrolières : elles échouent, et la même année, l'offensive concomitante de Rommel en Egypte s'arrête faute de carburant,
- en 1944, Patton arrête temporairement son offensive pour les mêmes raisons, à la fin de la même année, la contre-offensive de Von Rundstedt en Belgique échoue faute de carburants, avant d'avoir pu s'emparer des dépôts américains qu'elle visait pour continuer.

En fait, sur tous les fronts de la guerre mondiale, le pétrole devait être un élément essentiel de la guerre et de la victoire.

III. 1945 – 1973 : La croissance

À la fin de la guerre, la prise de conscience de l'importance sous tous azimuts du pétrole devenait un facteur essentiel de la politique des Etats. Au niveau des sociétés pétrolières, on assistait d'abord à une redistribution des cartes, puis, progressivement à la " décolonisation " du pétrole.

Sans entrer dans trop de détails d'ordre technique, il faut cependant noter l'évolution des rapports entre sociétés pétrolières et Etats.

En Arabie Saoudite, depuis l'entrevue historique du Président Roosevelt et de Ibn Séoud sur le croiseur Quincy le 13 Février 1945, le pays dont les ressources pétrolières sont les plus

obtenu le principe du partage des profits 50/50, l'Arabie Saoudite devait suivre la même voie en 1950.

Le défi le plus sérieux fut porté par l'Iran avec la venue au pouvoir du Dr Mossadegh le 29 Avril 1951 qui, dès le lendemain, fit voter la loi de nationalisation du pétrole iranien. Le boycott fut alors décidé par les compagnies pétrolières contre, il faut le souligner, le souhait du gouvernement du Président Truman, qui voyait dans l'Iran un rempart contre le communisme. Quoiqu'il en soit, alors que disparaissait l'Anglo-Iranien, la NIOC (National Iranian Oil Co) était créée après diverses péripéties du conflit. Le pétrole iranien boycotté ne trouvant plus que peu d'acheteurs, Mossadegh fut destitué par le Shah en 1953 et, comme la nationalisation était un fait acquis, un consortium international fut constitué (Shell, Esso, Socal, Gulf, Texaco, Mobil, CFP) garantissant la distribution de 60 % de la production de la NIOC. Le cartel l'avait finalement emporté.

En Italie, Enrico Mattei, patron de l'Ente Nazionale Idrocarburi (ENI), la société nationale italienne pousse la production de gaz naturel et s'attaque aux sociétés du cartel sur leur terrain en Iran en concluant en 1957 avec la NIOC une société commune la SIRIP dont le partage de bénéfices était de 75 % pour la NIOC et 25 % pour l'ENI.

De nouveaux pays producteurs apparurent alors dans le Golfe Persique, Abu Dhabi, Qatar et surtout Koweït, création britannique, devenu indépendant en 1962 et dont les réserves pétrolières sont considérables tout comme celles de l'Irak déjà exploitées comme on le sait par l'Irak Petroleum Company.

La crise allait survenir en Irak entre 1958 et 1963 amenant pendant 7 ans la suspension pratique de la production iraquienne 1960 après que la compagnie nationale INOC eût conclu

Cette évolution intervient sur nature juridique du contrat et donc la propriété de la production qui, dans une concession, appartient à la société pétrolière et, dans un contrat de partage de production, appartient à la société nationale qui en rétrocède un pourcentage en rémunération et en remboursement de ses coûts à la société pétrolière étrangère. Mais le fond du problème reste le même : il s'agit de savoir comment répartir les intérêts. La plupart des clauses de ces contrats sont d'ailleurs identiques à part précisément celles qui prévoient la répartition de la production. En fait, le type de contrat par lui-même n'est en rien responsable des traitements inégaux réservés jusque là aux pays d'accueil mais comme un simple problème de rapports de force.

Le cas de la Libye est lui aussi très intéressant : la Libye devenue un grand producteur à la suite, notamment, des découvertes de la société Occidental, indépendant américain appartenant au milliardaire Armand Hammer, déjà célèbre pour ses relations privilégiées avec Lénine et l'Union Soviétique. D'autres indépendants américains étaient d'ailleurs intervenus tant au Moyen Orient qu'en Libye, comme Getty, Aminoil, Phillips, Marathon etc...

Après les démêlés des sociétés pétrolières avec le Colonel Khadafi, la création de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) aura lieu en Septembre 1960 par le Venezuela qui en fut le promoteur, l'Iran, l'Irak, le Koweït et l'Arabie Saoudite. En 1961 devait s'y joindre le Qatar, en 1962 la Libye et l'Indonésie, en 1967 Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), en 1969 l'Algérie, en 1971 le Nigéria puis l'Equateur et le Gabon qui devait plus tard s'en retirer.

La création de l'OPEP constitue dans l'histoire de l'industrie pétrolière et des relations de plus en plus intimes entre le pétrole et la politique internationale un pas nouveau et décisif. Ses membres possèdent en effet le plus haut pourcentage de la production et les exportations les

IV. 1971 - 1978 : Les chocs pétroliers

Dès lors, la référence n'est plus le pétrole du golfe du Mexique mais le pétrole du Moyen-Orient, les pays du golfe Arabo-Persique assurant au début des années 1970 plus du tiers de la production mondiale. Par ailleurs, des prix relativement bas ont favorisé la reconversion au fioul des centrales auparavant alimentées en charbon.

Dès lors, les mesures prises en 1973 par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) atteignent de plein fouet les États industrialisés. Engagés dans la guerre du Kippour, les membres de l'OPEP décident un embargo contre les pays soutenant Israël (au premier rang desquels les États-Unis) et une réduction de leur production de 25 %. Les prix sont multipliés par quatre : l'Occident et le Japon découvrent la menace de pénurie.

Le scénario se répète cinq ans plus tard, lorsqu'à la grève des travailleurs pétroliers iraniens succède la guerre opposant l'Iran et l'Irak, deux grands producteurs. Nouvelle panique, nouvelle flambée des prix : en onze ans, le prix du pétrole aura été multiplié par dix-huit. La poussée inflationniste est d'autant plus forte que le prix de toutes les sources d'énergie augmente également. L'alourdissement de la facture pétrolière pèse directement sur la balance commerciale des pays importateurs. Le choc sera plus brutal encore pour les pays sous-développés non producteurs de pétrole.

V. 1980 – 2003 : les nouvelles évolutions

Dès 1974, les pays importateurs décident de réduire leur dépendance en menant notamment une politique d'économie d'énergie. L'OPEP est obligée de changer de politique et les prix baissent fortement au milieu des années 1980. Ce « contre-choc pétrolier » démontre l'impact du cours du pétrole sur la croissance : les prix bas contribuent à la reprise de l'activité. Or

l'ENI, des groupes très puissants, par ordre d'importance Exxon-Mobil, Shell, BP Amoco, TotalFinaElf, Chevron-Texaco.

C'est dans ce contexte, que l'Arabie Saoudite, le Venezuela et le Mexique décidaient, en mars 1999, de restreindre la production. Le baril de pétrole – unité de référence équivalant à 159 litres – passait alors de moins de 10 dollars à 35 dollars. Une telle augmentation est d'ampleur équivalente à celle du premier choc pétrolier, en 1973. En outre, après les attentats du 11 septembre 2001, l'anticipation du ralentissement économique mondial avait entraîné une baisse légère de la production et des stocks. La tension militaire croissante au Proche-Orient et la tentative de Saddam Hussein d'enfler les prix du brut par solidarité avec la cause palestinienne ont établi les cours à un niveau légèrement supérieur à 26 \$. C'est un niveau idéal pour l'OPEP, qui cherche à le maintenir.

Les effets sur la croissance mondiale demeurent incertains. Pour les pays de l'Union européenne, la faiblesse relative de l'euro par rapport au dollar accentue le renchérissement (le pétrole s'achète en dollars). Plus globalement, les marges de manœuvre sont étroites. Les stocks constitués par les États consommateurs sont au plus bas. Parmi les grands producteurs, seule l'Arabie saoudite et, dans une moindre mesure, les Émirats Arabes unis, le Koweït et la Libye, ont la capacité d'ouvrir rapidement les vannes, mais la production russe augmente...

Paragraphe 3 : Les sociétés pétrolières

I. Description de l'industrie pétrolière

Rappels sur le pétrole

Le pétrole est un liquide combustible sortant de gisements souterrains, en terre ou en mer, composé d'hydrocarbures soit de molécules ou d'atomes d'hydrogène et de carbone combinés de façon variable. Le gaz naturel, les bitumes et les asphaltes sont également des hydrocarbures.

Les véritables raisons de son origine n'ont pas été expliquées de façon tout à fait certaine. On admet en général qu'il provient de débris d'algues, résidus de faune marine etc... dans des conditions spécifiques de sédimentation. Les débris organiques sont au départ de la formation du pétrole que l'on trouve dans des roches sédimentaires. Le pétrole est d'ailleurs connu depuis la plus haute Antiquité où on le trouvait en affleurement sous forme bitumineuse et où on l'utilisait pour des feux grégeois, le calfatage de navires ou comme ciment notamment à Babylone.

Le pétrole se forme dans des roches (dites " mères ") et ne se présente évidemment pas sous forme de " nappes " chères aux journalistes mais contenu dans la roche à des degrés différents de porosité et de capillarité après migration vers des roches " réservoirs " dans lesquelles il s'est trouvé piégé. C'est donc l'objet de la recherche pétrolière de le débusquer.

Répartition géographique



La nature a plus richement doté certaines régions, et cette disparité est d'ailleurs une source importante de conflits. En 2000, le Moyen-Orient concentrait 66,5 % des réserves prouvées, l'Arabie Saoudite possédant plus du quart des ressources mondiales.

Au deuxième rang des régions pétrolières se trouve l'Amérique latine avec 8,8 % des réserves, dont 7,1 % au seul Venezuela. Le continent africain recèle 7,4 % des réserves (2,9 % pour la Libye, 2,2 % au Nigeria). Viennent ensuite l'ex-URSS (5,6 % des réserves dont 4,8 % en Russie), l'Amérique du Nord (5,4 % dont 2,8 % au Mexique et 2,1 % aux États-Unis) et l'Europe occidentale (seulement 1,8 %).

Le classement des producteurs reflète cette inégale répartition : le Moyen-Orient assure 30,9 % de la production mondiale. Cependant, la Russie, en augmentant progressivement sa production, parvient aujourd'hui à concurrencer l'Arabie Saoudite, qui demeure pourtant le premier exportateur, devant la Norvège et la Russie. Les États-Unis, qui forment avec l'Arabie saoudite et la Russie le trio de tête des producteurs, réservent leur production à leur propre consommation (tout en important massivement). Viennent ensuite l'Iran, le Mexique, le Venezuela, la Chine, la Norvège et le Royaume-Uni.

Du côté des consommateurs, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale absorbent plus de la moitié du pétrole utilisé dans le monde. Les États-Unis ont toujours été les plus gourmands : ils en consomment un quart à eux seuls. Un autre quart est consommé par les pays asiatiques (Chine en tête).

Présentation de l'industrie pétrolière

Environ 90 pays produisent du pétrole, bien que le gros de la production mondiale soit imputable à quelques grands producteurs (OPEP, Fédération de Russie, États-Unis, Chine,

est 40 fois plus faible. Le développement du gaz est limité par la nécessité d'avoir des marchés concentrés, afin de couvrir le coût élevé des infrastructures de transport nécessaires.

Le pétrole et le gaz considérés ensemble représentent 60 pour cent de la consommation mondiale d'énergie commerciale. Quand les prix sont élevés, l'impact des exportations et des importations de pétrole et de gaz sur la balance des paiements d'un pays est considérable. C'est pourquoi les gouvernements ont tendance à soutenir la production locale de façon à minimiser les importations ou à maximiser les exportations. Il en résulte que le pétrole plus coûteux provenant des réserves en dehors des pays de l'OPEP est produit plus rapidement que celui des pays de l'OPEP, pourtant plus abondant et moins cher à produire. Dans les grands pays producteurs, le secteur du pétrole et du gaz tend également à représenter une part importante des recettes de l'Etat ou même du PIB. Dans les pays qui subventionnent les prix du carburant payés par les consommateurs, la ponction sur le budget de l'Etat peut aussi être importante.

Ces industries à forte intensité de capitaux génèrent relativement peu d'emplois de façon directe. On estimait à 2,5 millions le nombre de personnes employées directement dans le monde à la production et au raffinage du pétrole et du gaz en 1990 (à quoi s'ajoutait à peu près le même nombre employé dans la distribution). Les effets indirects sont plus importants. Chaque emploi dans la production ou le raffinage génère de un à quatre emplois indirects dans les industries sous-traitantes et qui bénéficient de la valeur ajoutée créée par le secteur du pétrole et du gaz. Dans la mesure où l'économie dans son ensemble nécessite des approvisionnements énergétiques adéquats et fiables, les effets sur l'emploi de ces secteurs sont encore plus importants et s'étendent à toute l'économie.

Caractéristiques de l'industrie pétrolière

techniques du gisement et le type du brut, le seuil de rentabilité des gisements étant aussi fonction du prix du marché et de la situation géographique des débouchés. Il faut ajouter à cela que les sociétés pétrolières travaillent nécessairement en univers incertain puisque l'exploitation commerciale du gisement commence rarement avant la dixième année de la signature d'un contrat et que l'on peut difficilement prévoir l'évolution des prix à une telle distance de temps).

une industrie hautement technique

Cette industrie nécessite des technologies d'année en année plus sophistiquées et qui exigent des investissements considérables. Les investissements de la recherche sont risqués, provenant nécessairement de fonds propres, et ceux de développement atteignent des sommes très élevées. On peut citer quelques coûts à titre de référence :

. coût moyen d'un forage (qui dépend de plusieurs paramètres) : de 5 à 10 millions de dollars (terre et offshore peu profond) à 20 millions ou plus en offshore profond (on cite comme record un forage dans la mer de Beaufort en Alaska qui atteignit 114 millions de dollars et qui fut sec !).

. coût d'une plate-forme en mer: de 200 millions à 2 milliards de dollars.

. coût moyen d'un oléoduc ou gazoduc : de 1 à 1,5 millions de dollars au km

. investissement annuel des grands groupes pétroliers : de 8 à 11 milliards de dollars par an chacun.

. investissement évalué de l'industrie pétrolière mondiale pour la décennie 1990-2000 : 1 700 milliards de dollars donc, outre des fonds propres très élevés, un appel considérable au marché des capitaux.

De tels investissements sont manifestement hors de portée de la plupart des pays du monde

une activité internationale

l'industrie du pétrole est une activité internationale d'abord parce que les pays où, géologiquement, des découvertes sont possibles sont répartis dans le monde entier et que, par un curieux hasard, ces pays ne sont pas, à de rares exceptions près, (USA, Russie) de grands pays consommateurs, ensuite parce que le risque de la recherche doit nécessairement être réparti, enfin parce qu'évidemment le commerce des hydrocarbures est essentiellement international. De là, un corollaire : l'importance des transports d'hydrocarbures par tankers et oléoducs pour le brut, par méthaniers pour le gaz (après liquéfaction en usine spécialisée pour pouvoir être transporté puis regazéifié) et gazoducs, le coût de ces transports étant loin d'être négligeable, comme l'indiquent les quelques chiffres suivants : environ 5 milliards d'US \$ pour une chaîne de liquéfaction d'environ 10 milliards de m³/an dont 60% pour la seule usine.

Une coopération entre pays d'accueil et sociétés nécessaire

la coopération entre les pays d'accueil où s'effectuent les activités de recherche et de production, et les sociétés pétrolières est nécessaire. Ceci implique un cadre juridique approprié propre à satisfaire des intérêts pas nécessairement convergents. Leurs objectifs sont donc, eux aussi, différents :

- ~ Pour les sociétés pétrolières, outre cela va de soi une zone à la géologie attrayante et des perspectives économiques, y compris le risque, convenables, un cadre juridique et un système fiscal permettant la rentabilité économique et la stabilité des conditions contractuelles dont notamment la liberté d'exporter leur part de production et de rapatrier capital et bénéfices ;
- ~ pour les pays d'accueil, la recherche sérieuse et le développement de ses ressources pétrolières assurant, outre les besoins du pays, le revenu maximal de l'exploitation, le contrôle juridique des activités pétrolières et les transferts de technologie permettant

En cas de découverte de pétrole, il reste à construire l'ensemble des infrastructures nécessaires à l'extraction du pétrole, à son stockage et à son transport.

L'exploitation

La phase d'extraction est réalisée par des compagnies pétrolières, qu'elles soient internationales (comme les majors), nationales ou locales. La rentabilité économique de l'extraction est largement tributaire des prix du pétrole brut. Or ces prix sont fixés sur le marché international et varient constamment. Le problème est important à court terme où une baisse des cours peut affecter rapidement et de manière importante la rentabilité économique de l'extraction. Néanmoins, les outils de gestion de risque de prix (contrats à terme, options et swaps) permettent de gérer ce risque.

A long terme le problème s'avère légèrement différent. En effet, malgré l'existence de marchés de gré à gré, une baisse des cours de manière prolongée peut remettre en cause la rentabilité de certaines exploitations. Ceci s'applique surtout pour les exploitations avec un coût de production élevé : extraction dans des zones difficiles d'accès, en offshore ou nécessitant un traitement complexe avant l'obtention de pétrole brut (ex : les huiles extra lourdes ou les sables asphaltiques).

Les négociants

La plupart des industries d'extraction du pétrole étant nationalisée, les gouvernements vendent leur pétrole directement d'Etat à Etat ou à travers le marché international. Ce sont alors des négociants qui achètent puis revendent ce pétrole. Parmi les plus importants négociants : Vitol (Pays-Bas), Glencore (Suisse), Addax BV (Addax-Oryx Group, Pays-Bas), Cargill-Alliant Energy (Etats-Unis), Trafigura Beheer B.V. (Pays-Bas), Arcadia Petroleum (Royaume Uni,

Le pétrole de Russie dont la principale destination est l'Europe, est transporté par oléoduc. De même les échanges entre le Canada et les Etats-Unis se font par oléoduc. Les oléoducs sont également utilisés pour les transports internes à une région (comme en Europe).

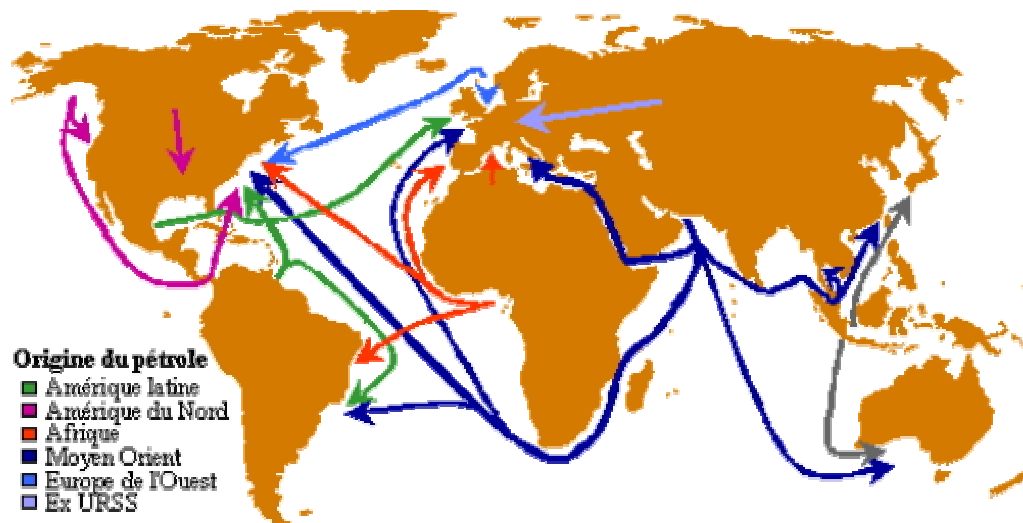


figure 1 : Carte des principales routes du pétrole

L'autre moyen de transport est l'utilisation de cargo. Les voies maritimes principales sont celles partant du Golfe Persique à destination de l'Asie via le détroit de Malacca, à destination de l'Europe via le canal de Suez (ou le Cap de Bonne Espérance pour les pétroliers trop gros pour le canal) et à destination de l'Amérique via le Cap de Bonne Espérance. Il existe quelques points de passage "stratégiques" dans l'approvisionnement du pétrole. Ces points sont les suivants:

- le détroit d'Hormuz qui est le lieu du plus important trafic de pétrole;
- le détroit de Bab el-Mandab qui relie la Mer Rouge au Golfe d'Aden;
- le détroit du Bosphore qui relie la Mer Noire à la Méditerranée et par où passe le pétrole

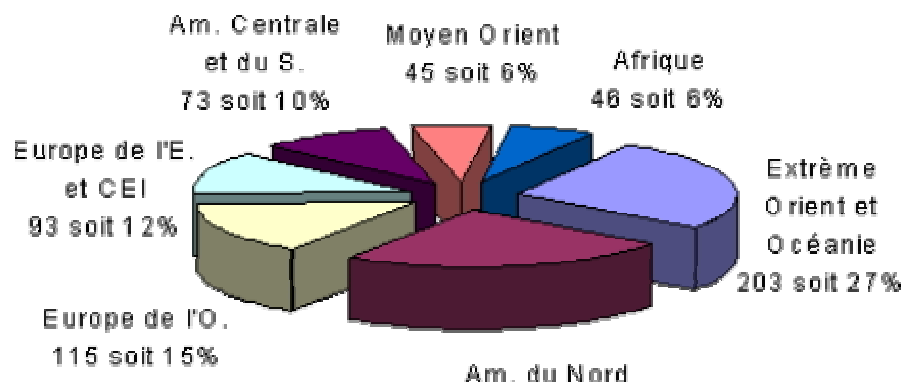
"New Worldwide Tanker Nominal Freight Scale " (Nouvelle échelle mondiale nominale du fret par tanker) ou Worldscale est élaborée et publié par "Worldscale Association" à New York et à Londres. Le coût du fret par cargo est calculé entre deux ports sur la base d'un cargo type en référence à sa taille, son âge, sa vitesse, etc. Le coût d'un transport s'exprime en pourcentage du coût Worldscale. Ainsi Worldscale 125 signifie que le coût du fret pour le trajet choisi sera de 125% celui indiqué dans Worldscale pour ce trajet.

Le raffinage

La capacité de l'industrie de raffinage est aujourd'hui suffisante pour assurer la transformation du pétrole en produit pétrolier. Cependant, cette capacité n'est pas également répartie selon les régions du monde, tant en terme de nombres de raffineries qu'en terme de technologie utilisée par ces raffineries.

La plus importante concentration de raffineries se trouve en Extrême-Orient et plus particulièrement en Chine. Les pays développés comme l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord comptent à eux seuls pour environ 40 % du nombre total de raffineries dans le monde. Il est à noter que ces pays consomment environ 40% de la production mondiale de pétrole.

**Nombre de raffineries et part dans le total mondial
par région au 1 janvier 2000**



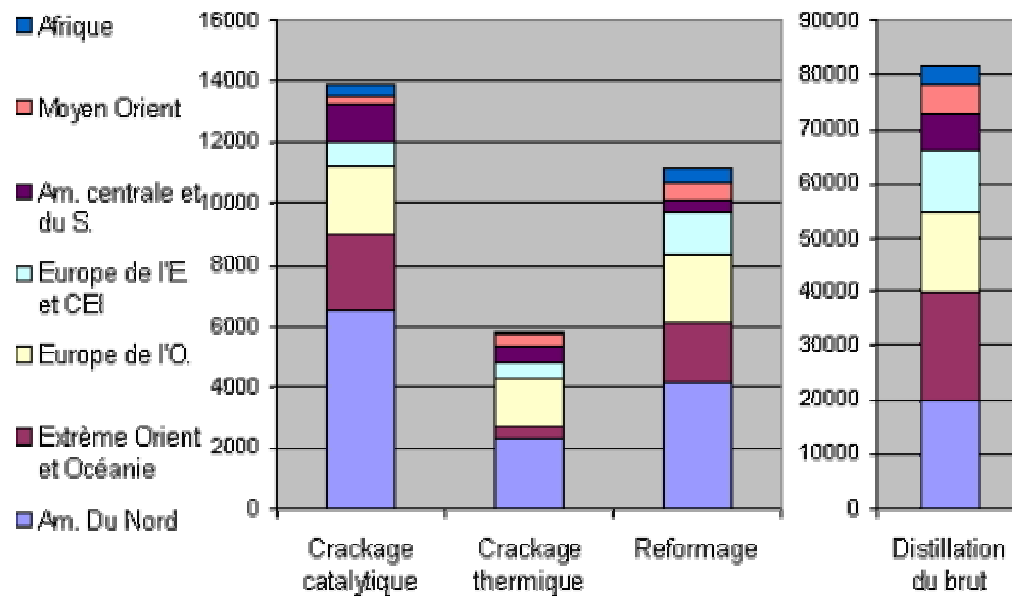
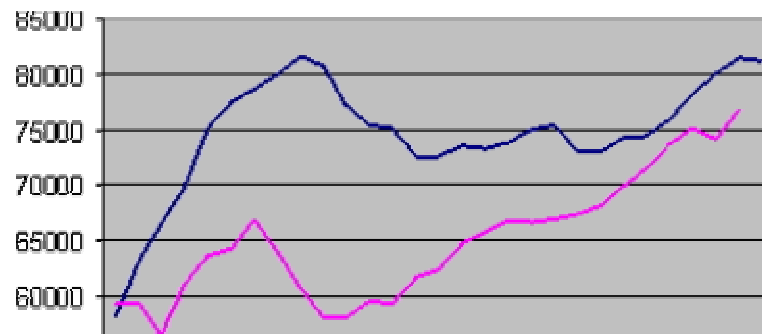


figure 3 : Capacités de raffinage par région en milliers de barils/ jour au début 2000

La capacité de distillation début 2000 était de 81 millions de barils/jour pour une production d'environ 75 millions de barils/jour de pétrole brut. Outre ce déséquilibre, le graphique ci-dessus indique une disparité entre les techniques de raffinage et leur localisation géographique. En effet les techniques plus complexes sont avant tout disponibles en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord et moins, voire presque inexistante, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique Centrale et du Sud.



Le déséquilibre entre la production mondiale et la capacité de raffinage qui existe depuis les années 1970 a tendance à s'atténuer depuis le début des années 1980, période à partir de laquelle la capacité de raffinage s'est restreinte alors que la production mondiale a continué d'augmenter. Ce n'est que depuis 1995 que la capacité de raffinage a de nouveau connu une forte croissance, comparable à celle de la production.

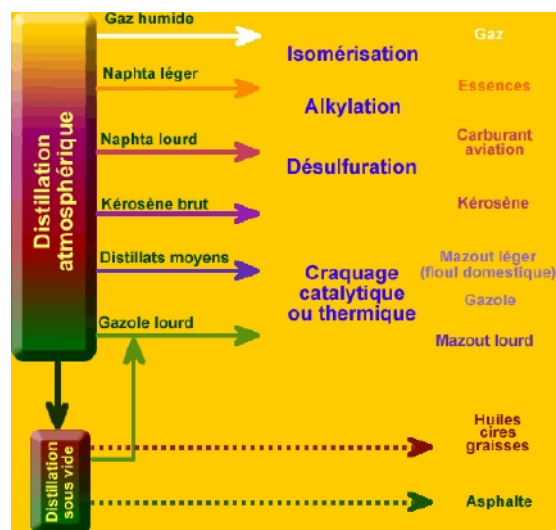


figure 5 : Les produits obtenus lors du raffinage

La distribution

La distribution des produits pétroliers fait intervenir des revendeurs différents suivant les pays. Ainsi en France, en Allemagne et au Royaume Uni, la grande distribution concurrence fortement le réseau des stations-service, des grandes marques ou des raffineurs.

Par contre, en Italie, aux Pays Bas et aux États-Unis, la distribution se fait presque exclusivement via des stations services hors grandes et moyennes surfaces (GMS). En France, où la grande distribution fut la première de tous les pays européens à s'emparer de la distribution de l'essence auprès des particuliers, la quantité de carburant vendue par les GMS

la prospection et à l'exploitation par une présence à tous les autres niveaux : transport, raffinage, distribution et aussi pétrochimie. Toutes figurent dans le classement des cinquante plus grandes entreprises mondiales.

Actuellement, huit « majors » dominant le marché : l'américaine Exxon -Mobil, l'anglo-américaine BP-Amoco-Arco, l'anglo-néerlandaise Shell, les américaines Chevron et Texaco qui viennent de fusionner (formant ainsi la quatrième compagnie pétrolière mondiale), la française Total Fina, l'italienne ENI et la française Elf (classées selon l'importance de leur production en 1999 et de leur capacité de raffinage).

Exxon

Constitution et démantèlement d'un empire du pétrole

La société Exxon est le lointain héritier du groupe pétrolier Standard Oil, fondé en 1870 par John D. Rockefeller, alors que débute l'histoire du pétrole avec la découverte du premier gisement souterrain de ce nouvel «or noir» en Pennsylvanie en 1859. Animé d'une intuition quasi prophétique quant au rôle que va jouer cette nouvelle source d'énergie, et tandis que les forages se multiplient dans tous les États-Unis, notamment en Ohio et dans l'Indiana, Rockefeller transforme la Standard Oil en une société holding basée dans l'État du New Jersey, rassemblant l'ensemble des sociétés du groupe qui en compte déjà, en 1899, près de 70 (entreprises de prospection, de forage, 23 raffineries, 6 entreprises de distribution, 10 sociétés exploitant du gaz naturel). La Standard Oil contrôle à cette époque 85 % du pétrole brut traité aux États-Unis et 90 % de la distribution d'essence. Cette situation de monopole, qui assure une colossale fortune à son fondateur, connaît un terme en 1911, après que les autorités judiciaires américaines, au nom de la liberté de la concurrence, ont procédé au démantèlement de la Standard. Celle-ci se voit privée du droit d'utiliser cette marque, ainsi que le dérivé

permet aux compagnies pétrolières d'amortir leurs investissements. Exxon participe ainsi à l'exploration des gisements situés au Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Iran, Iraq) en prenant 30 % du capital de l'Arabian American Oil, de même qu'elle participe à la mise en valeur du pétrole mexicain et vénézuélien.

Chocs et contre-chocs pétroliers

La compagnie, qui adopte formellement le nom d'Exxon en 1972, est confrontée au premier choc pétrolier de 1973 (un second suivra en 1979), ainsi qu'aux révolutions de palais qui affectent tout le Moyen-Orient et qui se concrétisent par une nationalisation des champs pétrolifères, les compagnies étrangères voyant leurs concessions annulées. Les années 1970 et 1980 sont mises à profit par Exxon pour diversifier ses ressources d'approvisionnement et développer d'autres productions (gaz, énergies nouvelles): le contexte est, à l'époque, celui d'une hausse du cours du baril de pétrole.

Toutefois, depuis le début des années 1990, on assiste à un mouvement inverse, imputable au contre-choc pétrolier, qui se traduit par une baisse du cours du brut (– 33 % pour la seule année 1998, les cours revenant à leur plus bas niveau depuis 1987); la baisse des marges des compagnies pétrolières oblige celles-ci à se regrouper afin d'enrayer la chute de leurs résultats.

L'ère de la reconstitution des empires

Amorcée avec le rapprochement entre British Petroleum et la firme américaine Amoco, cette vague de concentration s'est poursuivie avec l'annonce du mariage entre le groupe français Total et l'entreprise belge Petrofina. Afin de conforter sa place sur l'échiquier pétrolier mondial, Exxon a annoncé, pour sa part, en 1998, son rapprochement avec la firme Mobil Oil, réalisant ainsi la plus importante opération de fusion de l'histoire industrielle moderne.

Le nouveau groupe constitué devint la première entreprise pétrolière du monde, devant le

démantèlement de la Standard Oil, et Rockefeller voit, un siècle plus tard, son ancien empire se reconstituer.

Royal Dutch Shell

Deux compagnies aux activités complémentaires

La constitution du groupe Royal Dutch Shell a été dominée par la personnalité d'un capitaine d'industrie ambitieux, Charles Deterding, qui a su adosser sa propre compagnie — la Royal Dutch, à l'époque une petite compagnie pétrolière exploitant un gisement pétrolifère à Sumatra, qui faisait alors partie des Indes néerlandaises — à une compagnie de transport, Shell. Créée en 1833 par Marcus Samuel, la Shell Company est une société de transport de coquillages, activité dont elle tire son nom. Étendant ses activités au commerce du riz, des textiles et du thé, il fonde en 1897 la Shell Transport and Trading Company, qui transporte et vend du pétrole. Marcus Samuel est notamment à l'origine du projet de transit du pétrole russe par le canal de Suez à destination de l'Asie. Après s'être violemment concurrencées dans leurs activités complémentaires, les deux compagnies coopèrent en Extrême-Orient, avant de s'associer en 1907 au sein d'une société holding dans laquelle la Royal Dutch détient 60 % du nouvel ensemble.

Un essor rapide

Le groupe connaît un développement rapide qui s'effectue, à l'époque, au détriment de son rival américain, la Standard Oil of Jersey — nom de la future société Exxon —, et s'appuie sur la diversité de ses ressources d'approvisionnement dans le monde. Il est présent en Asie, au Mexique, au Venezuela, en Russie, aux États-Unis, où Shell concurrence directement la Standard Oil, ainsi que dans l'Empire ottoman via la Turkish Petroleum Company qui fournit, dès 1914, 25 % des recettes du groupe et lui donne accès aux champs pétrolifères du Moyen-Orient (à l'exception de l'Arabie Saoudite, fief traditionnel des compagnies pétrolières

La baisse du cours du pétrole

Fort d'une production quotidienne de 8 millions de barils par jour, et disposant de 50 raffineries, d'une flotte pour le transport de 75 pétroliers et d'autant de méthaniers, le groupe anglo-néerlandais semblait solidement attaché à son rang de deuxième groupe pétrolier mondial, derrière Exxon. Pourtant, comme l'ensemble de ses concurrents, Shell est affecté par la baisse continue du cours du pétrole amorcée depuis 1987: avec une chute de 95 % de son bénéfice net en un an (350 millions de dollars, soit un peu plus de 2 milliards de francs), l'entreprise a annoncé les plus mauvais chiffres de son histoire. Toutes les activités sont concernées, depuis l'extraction (- 57 %) jusqu'aux activités gazières et à la chimie, domaine où Shell entend réduire son périmètre d'activité de 40 %, par le biais d'un vaste programme de cessions. Parallèlement, Shell est engagé dans une politique de réduction de ses coûts d'exploitation avec 2,5 milliards de dollars à économiser d'ici à 2001. À l'heure où l'ensemble des pétroliers opère des rapprochements stratégiques afin d'enrayer les effets de cette baisse des cours (fusion entre Exxon et Mobil, entre les pétroliers français et belge Total et Petrofina), il paraît peu probable, selon de nombreux observateurs, que Shell reste à l'écart d'un tel mouvement de restructuration, ce groupe ayant réussi, avant tous les autres, à initier de tels rapprochements.

British Petroleum - Amoco Plc

L'Anglo-Persian Oil Company

En 1890, une étude menée par un géologue français atteste l'existence de vastes ressources pétrolières en Iran, pays que l'on appelle encore la Perse. L'État persan, qui voit là un moyen de renflouer ses finances, délègue à Londres un émissaire qui entre en contact avec un homme d'affaires britannique, William Knox d'Arcy, lequel a fait fortune en Australie en exploitant des mines d'or. Après plusieurs tentatives malheureuses qui épuisent les fonds de d'Arcy, «l'or

L'exploitation du pétrole s'interrompt durant cinq ans, et ne reprend qu'en 1955 sous le contrôle de la Nioc, une société iranienne qui délègue l'exploitation de ses champs pétrolifères à un consortium d'entreprises étrangères dans lequel l'Anglo-Iranian Company possède 40 % des parts, les entreprises américaine (Exxon), néerlandaise (Shell) et française (Total) faisant leur entrée en Iran.

Diversification des gisements d'exploitation

La perte de ses positions privilégiées contraint l'Anglo-Iranian Company à diversifier ses ressources, notamment vers la grande péninsule arabique. BP est aidé en cela par l'existence de traités d'assistance liant la Grande-Bretagne au Koweït et au Yémen. L'exploitation de ces nouveaux gisements permettra à l'entreprise britannique d'approvisionner les forces alliées en essence durant la Seconde Guerre mondiale. Depuis l'après-guerre, comme l'ensemble de ses concurrents, l'Anglo-Iranian Company, renommée British Petroleum en 1954, s'efforce de maintenir ses résultats malgré les aléas politiques qui secouent cette région devenue l'eldorado du pétrole — crise de Suez en 1956, crise irakienne en 1956, rivalité irano-irakienne des années 1960, guerre des Six-Jours, nationalisations diverses, jusqu'au premier choc pétrolier de 1973. La découverte de nouvelles sources d'approvisionnement (Afrique, Mexique, Venezuela), si elle permet de limiter ces incertitudes, ne suffit plus à compenser la contraction du marché mondial, dont les effets pèsent sur les résultats des groupes pétroliers — BP comme les autres. Particulièrement vive ces dernières années, cette contraction a conduit à une recomposition du paysage de l'industrie pétrolière qui vit, désormais, au rythme des rapprochements et des alliances.

Constitution du géant BP-Amoco Plc.

Ainsi, la réunion des actifs de British Petroleum et d'Amoco a créé un nouveau groupe, BP-Amoco Plc., contrôlé à 60 % par la firme britannique, et qui, sur la base des chiffres de l'année 1997, devrait engendrer un chiffre d'affaires global de plus de 100 milliards de dollars

avec une capitalisation boursière qui s'élève à 110 milliards de dollars.

Annoncée en août 1998, cette opération de rapprochement a été qualifiée de «plus importante fusion de l'histoire industrielle», un statut qu'elle n'aura conservé que quatre mois. Exxon, son principal concurrent, a à son tour annoncé, en décembre de la même année, la reprise des actifs de la société Mobil Oil, créant ainsi le premier groupe pétrolier mondial, qui devrait réaliser un chiffre d'affaires cumulé dix fois supérieur à celui de BP-Amoco. Malgré cette fusion avec Amoco, le nouveau groupe a annoncé des résultats en baisse de 30 %, avec une diminution sensible de l'activité exploration et production, mais une bonne tenue du raffinage et de la distribution. Ces résultats ne semblent toutefois pas dissuader BP de poursuivre sa course au gigantisme, comme l'atteste l'absorption — en avril 1999, soit sept mois après la fusion avec Amoco — de la société pétrolière américaine Atlantic Richfield (ARCO), pour un montant de 27 milliards de dollars.

TotalFinaElf

Présent dans 120 pays, TotalFinaElf est un groupe pétrolier et gazier de dimension mondiale et un acteur majeur de la chimie. Ses activités et ses métiers couvrent l'ensemble de la chaîne pétrolière : exploration et production de pétrole et de gaz, aval gazier, trading, transport, raffinage et distribution. Ses 122 000 collaborateurs exercent leurs activités sur les cinq continents à travers près de 900 sociétés consolidées.

Les activités amont (activités d'exploration, de développement et de production)

La production de pétrole et de gaz de TotalFinaElf, 5e groupe pétrolier mondial, s'élève à 2,2 millions de barils équivalent pétrole par jour.

Cette production s'appuie sur des réserves prouvées atteignant près de 11 milliards de barils équivalent pétrole et un portefeuille d'actifs bien répartis dans les grandes régions pétrolières.

La mer du Nord, l'Afrique et le Moyen-Orient constituent respectivement ses principales zones de production, suivies des Amériques et de l'Asie du Sud-Est.

Le secteur Aval (activités de raffinage, de distribution, de négoce international et de

En 2001, TotalFinaElf a raffiné 2,5 millions de barils par jour et vendu 3,7 millions de barils par jour de produits pétroliers.

Hors d'Europe, priorité est donnée aux marchés en forte croissance :

- ~ en Afrique où, avec une présence dans plus de 40 pays et une part de marché réseau dépassant 10 % dans plus de 30 pays, le Groupe est le premier distributeur du continent,
- ~ dans le bassin méditerranéen
- ~ en Asie du Sud-Est.

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement international dans les produits de spécialités avec notamment une présence mondiale dans les lubrifiants (112 pays), dans les GPL (près de 50 pays), et des points d'avitaillement de carburants aviation répartis dans plus de 430 aéroports.

TotalFinaElf figure parmi les premiers opérateurs mondiaux dans le trading de pétrole brut et de produits raffinés dont le volume a dépassé les 5 millions de barils par jour en 2001.

La Chimie

Le secteur Chimie de TotalFinaElf se classe parmi les leaders européens ou mondiaux sur chacun de ses secteurs d'activité : Pétrochimie et Grands Polymères, Chimie Intermédiaire et Polymères de performance, Chimie de Spécialités.

Les unités pétrochimiques bénéficient d'une intégration avec le raffinage du Groupe. Concentrées géographiquement en Europe et aux États-Unis, elles placent Atofina, nom de la branche Chimie du Groupe, parmi les grands producteurs mondiaux de produits intermédiaires et de matières plastiques.

ENI : Ente Nazionale Idrocarburi

Romaine, ENI est une des plus grandes entreprises italiennes et a su s'imposer à l'international opérant dans plus de 70 pays avec près de 70 000 collaborateurs. Sites

rangs de second européen en volume de vente de gaz (production en Algérie et Russie essentiellement), de cinquième européen en terme de raffinage, de sixième mondial en ce qui concerne les réserves et de septième mondial en terme de production. Sans compter son pôle expertise et ingénierie (conception d'infrastructures, onshore, offshore) reconnu dans le monde entier. A noter que le groupe italien a pris, en juin 2002, en collaboration avec le groupe allemand EnBW, le contrôle de l'opérateur gazier GVS, Gasversorgung Süddeutschland GmbH. La campagne d'acquisitions du groupe s'accélère encore en cette fin d'année, pour preuve l'OPA initiée sur Italgas pour le contrôle de la totalité du capital restant, opération conclue en janvier 2003 et l'acquisition non moins récente de 50% de la filiale gazière de l'espagnol Union Fenosa.

III. Les évolutions depuis les dernières années : les regroupements

Les faits marquants de ces dernières années ont été les fusions et acquisitions de certains grands groupes pétroliers (les majors). En effet, des prix du pétrole brut relativement faibles au cours de la période 1997-1999 ont incité les sociétés pétrolières à effectuer des économies d'échelles et donc à se regrouper. De plus, les sociétés pétrolières ont particulièrement souffert de l'attrait des investisseurs pour les nouvelles technologies. Enfin, ces fusions sont aussi le résultat d'une réorientation des activités des pétroliers vers des sociétés fournissant de l'énergie, qu'elle soit d'origine pétrolière, gazière, électrique ou même de pile à combustible.

Date	Opération	Valeur de la transaction
avril 98	BP (UK) achète AMOCO (US)	60 milliards US\$
décembre 98	Exxon (US) achète Mobil (US)	77 milliards US\$
décembre 98	Total (FR) achète Pétrofina (BE)	11,6 milliards euros

Paragraphe 4 : L'influence des sociétés pétrolières sur les pays producteurs

I. L'apport de richesses

La découverte de ressources en pétrole sur son territoire est, pour un pays, une chance inespérée. Les campagnes d'exploration étant coûteuses et aléatoires, ces pays, souvent sous développés ne peuvent s'y lancer seuls. Il est donc indispensable pour eux de trouver une société, ou un pays capable des les aider.

Si les recherches s'avèrent fructueuses, le pays pourra négocier une part des bénéfices que constituera la vente du pétrole. La part, que reçoit le pays est généralement de l'ordre de 50% du produit de la vente.»

Cette manne pourrait être une réelle chance pour ces pays d'entrer dans une ère de développement durable. Il s'avère malheureusement, qu'une grande partie de ces énormes richesses disparaît sous forme de « commissions, corruption et autres enrichissements personnels de la classe dirigeante.

Les pays qui ont réellement tiré profit de ces capitaux font encore exception, on peut citer par exemple le Gabon qui fait figure de bon élève.

Il est aussi possible de constater, que la majorité des pays ne prépare pas l'avenir grâce à des investissements industriels de diversifications. Ces pays se trouvent alors sujets aux diverses fluctuations des cours et totalement démunis lorsque les gisements sont épuisés.

II. L'apport technologique

III. Les actions susceptibles de dicter les politiques de certains pays

L'histoire a montré que l'action des sociétés a souvent dépassé le cadre financier ou technologique pour atteindre celui de l'ingérence politique.

De nombreux gouvernements critiquables ont été appuyés par des sociétés pétrolières en échange de concessions, voire des groupes rebelles susceptibles de favoriser les affaires en cas d'arrivée au pouvoir. La négociation des Etats-Unis avec les talibans pour l'installation d'un Gazoduc pour le compte d'Unocal en est un exemple.

IV. Conclusion : La découverte de pétrole est-elle une chance pour un pays, ou une malédiction ?

Dans l'esprit de chacun, la découverte de pétrole est synonyme de richesse. Pourtant, l'analyse plus fine montre que ce stéréotype est plutôt dépassé et qu'au contraire, le pétrole apporte bien des soucis à leurs propriétaires.

Le mythe de la richesse des pays arabes

Contrairement à l'idée couramment répandue, les pays arabes ne sont pas riches. Ils sont bien au contraire confrontés à de graves problèmes financiers. En effet, la somme des PIB des 22 pays arabes réunis, donc de leurs richesses, ne fait pas la moitié de la PIB (40 % à peine) d'un seul pays comme l'Italie.

De plus, les rapports de force commerciaux n'ont pas cessé de progresser dans le sens défavorable aux capacités financières d'échange des exportateurs de matières premières et importateurs de produits élaborés dans les pays industrialisés.

conduisaient et contrôlaient toutes les opérations, dans les domaines techniques, financiers et commerciaux.

Le pays était confiné dans un rôle tout à fait passif, qui consistait à recevoir, sous forme de royalties, des revenus auxquels il n'avait pas contribué. C'est ce qui a conduit à assimiler ces pays à des " pays rentiers ".

L'idée a été élargie au concept dit de la " rente pétrolière ", laquelle a perduré au-delà des nationalisations et de l'implication industrielle des pays dans les opérations pétrolières, s'appliquant dès lors aux revenus pétroliers.

Cette « rente » peut représenter jusqu'aux neuf dixièmes, soit la quasi totalité, des revenus de certains pays. Malheureusement, ces ressources sont souvent mal utilisées. Certains pays se permettent de ne pas avoir d'impôts, et n'investissent pas dans ce qui pourrait créer un développement durable de leur pays.

Tout ceci, ne prend pas en compte un autre facteur aggravant : la corruption qui sévit souvent dans ces pays et qui prive la communauté de l'ensemble de ces richesses.

Le pétrole facteur de déstabilisation

La réalité montre que la plupart des régions pétrolières sont souvent instables. La présence d'une énergie aussi sensible pour les grandes puissances, synonyme de richesses pour les voisins se traduit régulièrement par des crises. Le Moyen-orient en est une triste illustration.

Les puissances tentent d'influencer ces pays pour garantir leur indépendance énergétique. Elle

Conclusion : Une chance rarement saisie

S'il est indéniable qu'un apport de richesse ne peut pas être négatif pour un pays, l'expérience montre que cet argent est presque toujours mal employé et se retourne contre les intérêts du pays. Les exceptions sont très rares, et toutes peuvent amener à discussion. On peut citer les Emirats Arabes Unis qui tentent d'investir dans des projets à long terme, ou le seul pays qui avait réellement investi dans un développement économique durable et laïque, avant la crise de 1990 : l'Irak...

Paragraphe 5 : Les liens entre les sociétés et les pays

Le monde du pétrole met en jeu de nombreux intérêts privés et nationaux, de producteurs et de consommateurs, car de ces activités pétrolières dépendent les possibilités de développement des pays sous-développés où se trouvent situés la grande majorité des gisements producteurs, ainsi que les nécessités de plus en plus grandes des pays industriels donc leurs impératifs stratégiques.

Il est donc facile de comprendre l'intervention des Etats dans tout ce qui concerne les activités pétrolières et les approvisionnements d'hydrocarbures.

I. L'influence de la politique étrangère de leur pays d'origine

L'action et la stratégie des compagnies financières sont souvent influencées, voire dictée par leur gouvernement. Ce principe semble être évident pour les entreprises nationales, mais pas uniquement. Un pays peut facilement « aider » un pays dans le cadre de sa politique étrangère en investissant dans un projet d'exploration pétrolière, qui sera bien sûr confié à une entreprise nationale...

Le cas français est très révélateur de la relation ambiguë que peut avoir une société pétrolière avec son gouvernement. L'étude détaillée de ce cas est donc particulièrement pertinente.

Le cas de la France

Le poids de l'Histoire a fortement marqué la politique énergétique de la France et en explique pour partie les dérives qui ont pu être constatées ces dernières années.

Aux origines d'Elf et de Total

La politique énergétique de la France s'explique à travers l'influence décisive de personnalités

"Fils du général Guillaumat qui devient ministre de la guerre du gouvernement Poincaré en 1926, Pierre Guillaumat a été marqué par l'attitude de la Standard Oil qui avait supprimé les approvisionnements à l'armée française pendant la Grande Guerre. Il a mesuré l'importance stratégique du pétrole dans la guerre et l'indépendance de la France et s'est toujours souvenu de la phrase du Tigre : "une goutte de pétrole vaut une goutte de sang".

"Il a complété son alphabet pétrolier avec la loi dirigiste de 1928 qui régissait la distribution des carburants par autorisations spéciales. Il est également important de savoir que l'amitié entre le général de Gaulle et Guillaumat après première guerre mondiale, quand de Gaulle venait chez le père Guillaumat qui commandait l'Armée du Rhin, à Mayence. Brillant "corpsard", il exerce ses talents dans différents points de l'Empire. La guerre le surprend en Tunisie."

"Pierre Guillaumat s'engage dans les services de renseignements, d'abord au SR Air vichyssois, puis dans ceux du général Giraud et enfin dans le gaulliste BCRA. Cette culture du renseignement imprégnera toutes ses actions et il conservera toute sa vie les relations nouées à cette époque. A la fin de la guerre, le gouvernement fait appel à lui pour diriger la Direction des Carburants où il fait venir ses hommes. Il définit la politique pétrolière française."

"L'objectif est ambitieux et clair : approvisionner le marché national avec du pétrole franc. Tel un moine-soldat, Guillaumat se battra pour l'indépendance énergétique de la France. Le général de Gaulle signe une ordonnance, le 12 octobre 1945, pour créer le Bureau de Recherches Pétrolières (BRP) dont Guillaumat prend la présidence."

Des liens ambigus entre L'état et Elf

Selon M. Pierre Dénat : "Les frontières entre l'État et les sociétés pétrolières qui deviendront

sénatoriale accuse Guillaumat de brader l'Empire aux intérêts étrangers quand il associe la Shell à l'exploitation du sous-sol tunisien. En 1958, la sortie du pétrole algérien par la Tunisie provoque également un grave affrontement avec Robert Lacoste... Guillaumat s'oppose durement à François-Xavier Ortoli, le ministre de l'Industrie, quand celui-ci s'apprête à payer 675 millions de francs à Alger alors que le Président Boumediène veut nationaliser les compagnies françaises. Après le premier choc pétrolier, le rapport parlementaire Schvartz posait clairement la question récurrente depuis l'après-guerre : où est l'Etat ? "La DICA a été présentée par bien des témoins comme le vecteur administratif de la profession pétrolière (...). On peut se demander où est l'Etat. Est-il à la direction des Carburants ou à la délégation générale de l'Energie, ou est-il à la tête d'Elf-Erap ?" pouvait-on lire dans ce rapport."

"Guillaumat abandonnait son fauteuil à Albin Chalandon, début août 1977 ; cependant l'effet Guillaumat continuera encore longtemps, mais les temps ont changé. Le problème de la frontière entre l'Etat et Elf se pose à plusieurs reprises avec plus d'acuité que par le passé car, pour cause de libéralisme, la symbiose entre l'Etat et Elf n'est plus aussi totale. Un conflit très sévère a lieu entre le Président d'Elf et André Giraud, le nouveau ministre de l'Industrie. A propos de l'engagement d'Elf en Libye, André Giraud a dit en juillet 1980 : "L'autorité de l'Etat, une fois de plus, est bafouée... C'est intolérable. Le complexe pétrolo-financier menace la République. Plus tard, c'est au tour de M. Albin Chalandon d'accuser M. Raymond Barre et ses ministres d'avoir voulu affaiblir Elf et humilier ses dirigeants...."

Mais M. Albin Chalandon ne fut-il pas lui aussi un ministre de la République ? D'autres itinéraires démontrent le degré de consanguinité entre les pouvoirs publics et les compagnies pétrolières.

Le cas de M. Maurice Robert mérite une mention particulière. Venu du service Afrique du SDECE, il fut à la fois employé par Elf et conseiller du Président de la République du Gabon

M. Philippe Jaffré a été interrogé sur l'histoire particulière qu'avait Elf par rapport aux autres compagnies pétrolières et qu'en Afrique, constatant qu'Elf et la France étaient parfois confondues. Il lui a été demandé si cette confusion d'image gênait Elf, s'il y avait possibilité de dissocier Elf de la France, et si les intérêts de la France et d'Elf étaient toujours convergents. Il a fermement contesté qu'Elf ait eu une histoire singulière. Au contraire, son histoire est pour lui extrêmement banale, identique à celle des compagnies qui ont été créées par l'Etat comme l'ENI, compagnie italienne ou BP créée pour la marine britannique ou que d'autres sociétés nationales créées à des moments différents. Dans ce secteur, les sociétés totalement privées dès leur origine sont rares. Elles sont américaines et bien plus anciennes ».

Puis évoquant la question de la présence d'Elf dans plusieurs Etats francophones, M. Philippe Jaffré, président-directeur général d'Elf Aquitaine a ajouté : "Dans les pays où il y a une certaine imprégnation française, il est logique d'être plus à l'aise. C'est un avantage car il y a une culture et une éducation communes. Il en est de même pour les Anglais, les Hollandais ou les Italiens travaillant dans d'anciennes colonies."

"La France est composée d'un ensemble d'acteurs publics et privés (l'Elysée, les Affaires étrangères, la Coopération, les Armées, l'Education nationale, les entreprises privées). Elf est l'un de ces acteurs, aussi ne peut-on opposer Elf et la France, cela n'a pas de sens car Elf fait partie de la France. Elf ne suggère rien à l'Etat français. En revanche comme tous les autres Etats, la France prend en compte les intérêts des uns et des autres dans leur globalité, dans la définition de sa politique étrangère."

En écho, M. Stephen Smith, journaliste à "Libération", écrivain, a souligné que : "la perméabilité entre Elf et le ministère des Affaires étrangères lui a paru étonnante : une même personne pouvant être détachée du ministère des Affaires étrangères, être intégrée comme

Un cas particulier très récent vient d'illustrer ce propos prémonitoire. Un ancien directeur des affaires internationales d'Elf nommé sous-directeur de l'Afrique Occidentale au Quai d'Orsay est le nouvel ambassadeur de France en Birmanie. Quelques mauvais esprits ne manqueront pas d'observer qu'une telle nomination sera précieuse pour défendre les intérêts de TotalFina Elf dans un pays que la plupart des investisseurs internationaux évitent.

La privatisation et la fusion Elf TotalFina accentue le caractère choquant de ces allées et venues entre compagnies pétrolières et haute administration. Elles contribuent à accréditer l'idée que les compagnies pétrolières définissent la politique étrangère de la France et que les intérêts des uns et des autres sont identiques surtout que garants de la sécurité des approvisionnements en pétrole, les pouvoirs publics estiment prioritaire la défense des intérêts de ces compagnies.

Les pays producteurs

En ce qui concerne les pays producteurs, ils ont réagi face au cartel des sociétés pétrolières, d'abord par la constitution de l'OPEP ensuite par la modification en leur faveur des termes contractuels pour aller bien au-delà du 50/50 pour atteindre, dans certains cas, comme certains contrats en Libye, un partage 90/10 en faveur du pays. Chacun de ces pays devait d'ailleurs nationaliser son industrie pétrolière sous une forme ou sous une autre et créer une société nationale qui, dans certains cas, comme Pemex au Mexique, serait chargée de l'intégralité des opérations pétrolières depuis la recherche jusqu'à la distribution ; tandis que d'autres soit négociaient des contrats pour la recherche et la production avec des sociétés étrangères soit s'associaient à ces dernières. Citons parmi les plus importantes, outre Pemex, Petrobras créée au Brésil dès 1953, Pertamina en Indonésie en 1960, Statoil en Norvège en 1972 active également dans d'autres pays, PDVSA au Venezuela en 1975 et Petromin en Arabie Saoudite qui prit le contrôle de l'Aramco en 1981, en rachetant 100 % des actions de cette dernière

l'indépendance), Adroc à Abu Dhabi en 1971 et KOC à Koweït en 1973, Petronas en Malaisie en 1974, Sonangol en Angola en 1976 etc...

Le point commun de tous ces pays est que l'Etat entend désormais jouer un rôle directeur dans la supervision des opérations pétrolières même si celles-ci sont assurées par des sociétés pétrolières étrangères car le pétrole représente un pourcentage très important de leurs revenus indispensables pour son développement économique, le pays devenant alors un acteur plus actif en matière internationale.

Un certain reflux devait se produire dans la dernière décennie où plusieurs sociétés de pays, il est vrai non exportateurs, devaient être privatisées, suivant ainsi un courant international, telle qu'YPF d'Argentine passée sous le contrôle de l'espagnole Repsol, elle-même récemment privatisée. Cette tendance amenait aussi certaines sociétés de pays producteurs, jusque-là réticentes, à s'ouvrir à l'exploration par des sociétés étrangères ou à prendre des participations avec elles.

Les pays consommateurs

En ce qui concerne les pays consommateurs, c'est-à-dire la quasi totalité des pays industrialisés, il y eut peu de création de sociétés nationales à l'exception notable de la participation du gouvernement dans BP au Royaume Uni, dans la CFP (Total) en France et de la création du groupe Elf Aquitaine en France.

Pour en terminer avec la politique des états consommateurs de pétrole, il est important de rappeler qu'après le choc pétrolier de 1973-1974 où l'action de l'OPEP fit craindre une certaine pénurie ou l'irrégularité dans les approvisionnements internationaux, fut créée

Les conséquences d'une décision internationale

Dans certains cas, les sociétés pétrolières sont les victimes de décisions internationales, généralement les boycotts. Ces décisions sont souvent lourdes de conséquences pour les sociétés qui ont fortement investi dans un pays et qui ne peuvent retrouver leur mise. Ce fut le cas par exemple en Iran ou en Irak.

Ce facteur doit être pris en compte dès le départ comme faisant partie des risques possibles.

L'état de ces relations aujourd'hui et l'influence des états-unis

Dans l'ordre pétrolier, les pays non producteurs et non développés sont évidemment dans une situation délicate et ceux d'entre eux, dont les possibilités géologiques de découverte ne sont pas inexistantes, font des efforts pour attirer les sociétés pétrolières, les pays producteurs ont pour objectif d'obtenir les plus hauts revenus possibles compte tenu de leurs possibilités de production et donc de leurs réserves pétrolières (à noter que les réserves mondiales sont aujourd'hui de 140 milliards de tonnes dont 110 pour les pays de l'OPEP et 36 milliards pour la seule Arabie Saoudite, Irak et Koweït venant ensuite avec 15 milliards chacun), les pays consommateurs non producteurs ont pour préoccupation d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements aux moindres coûts et quant aux pays producteurs et consommateurs, il y a ceux dont le ratio réserves/production est relativement élevé, c'est le cas de la Russie, troisième exportateur mondial qui ne consomme que la moitié de sa production, et ceux dont le ratio est bas, C'est notamment le cas des Etats-Unis qui, pour une production de 360 millions de tonnes en consomment 880 millions et dépendent donc des importations pour plus de 40%, chiffre qui ne peut aller qu'en augmentant.

On s'explique ainsi la politique énergétique américaine qui commande en certaines parties du monde l'orientation de sa politique internationale d'autant que les Etats-Unis sont la seule puissance ayant la capacité de prendre des dispositions militaires s'il le faut, pour conforter sa

importants se trouvent situés dans des pays ex-soviétiques, notamment celui de Kashagan au Kazakhstan, on comprendra que les pétroliers américains qui représentent 20 % du consortium exploitant sont très actifs dans la région tandis que la Russie qui ne peut intervenir seule n'est cependant pas absente des consortiums mais surtout, tient à contrôler l'évacuation du brut par oléoducs. C'est ce qu'on appelle la " bataille des oléoducs ".

Les réserves pétrolières du Kazakhstan et de l'Azerbaïdjan principalement localisées en mer Caspienne sont déjà très supérieures à celles des Etats-Unis et pourraient atteindre le quart de celles du Moyen-Orient, avec des exportations d'environ 1,3 millions de barils/jour. Il faut cependant désenclaver la région, c'est à dire construire des oléoducs vers soit la Mer Noire, soit la Méditerranée à travers la Turquie, soit le Golfe Persique. La nécessité de traverser l'Iran dans ce dernier cas a fait, pour l'instant, écarter le projet mais si la Russie favorise l'évacuation par son territoire vers la mer Noire, les Etats-Unis poussent à la construction d'un tuyau de 1730 km reliant Bakou à Ceyhan sur la côte turque de la Méditerranée. La première manche vient d'être remportée par les Russes qui, ayant achevé le contournement de la Tchétchénie ont pu inaugurer un oléoduc de 1580 km et d'une capacité de 67 millions de tonnes. Cette ligne aboutit à Novossibirsk sur la côte russe de la mer Noire. Quant au projet Bakou-Ceyhan, bien que non économique, au moins à l'heure actuelle, son principal mérite était de bloquer les projets à travers la Russie ou à travers l'Iran.

Voilà donc un cas typique où les autorités gouvernementales américaines interviennent alors que les pétroliers pensent d'abord à la rentabilité la plus rapide de leurs investissements tout en désirant, ce qui est normal, contrôler aussi la voie d'évacuation de leur brut.

Les autres exemples récents de l'irruption brutale de la politique internationale des Etats-Unis dans les problèmes pétroliers sont bien connus, entre autres nombreux ouvrages, dont le livre

M. Dick Cheney, aujourd'hui Vice-Président des Etats-Unis, exprimait également " ... si nous attendons 2 ou 3 ans, Saddam Hussein dominera la zone du Golfe, donc l'approvisionnement pétrolier du monde, le nôtre et celui des autres nations ".

Il est évident qu'un Irak en voie de modernisation et d'industrialisation, avec un gouvernement laïc, disposant de capacités militaires importantes fruit de la guerre contre l'Iran, détenant avec le Koweït 30 milliards de tonnes de réserves pétrolières, eut été un partenaire à la fois incontournable et dangereux pour l'équilibre du Moyen-Orient, y compris pour Israël, susceptible de constituer, de plus, un danger pour les monarchies locales, clients et protégés des Etats-Unis.

Ces considérations à la fois d'ordre politique, économique, stratégique et pétrolier expliquent, sans toutefois l'excuser, la volonté d'écrasement continu de l'Irak de la part des Etats-Unis. On comprend que ces derniers soient enclins à préférer des Etats Arabes moins avancés et plus dépendants dans une relation presque de type néo-colonial.

II. L'influence des sociétés sur la politique étrangère de leur pays d'appartenance

Si la stratégie des grands groupes est largement influencée par la politique de leur gouvernement, ceux-ci peuvent aussi faire pression sur leurs gouvernement par des actions de Lobbying.

L'exemple français n'est pas une référence, compte tenu que l'état et ses sociétés nationales ne faisaient réellement qu'un. Pourtant, C'est souvent Elf Aquitaine ou Total qui ont influencé la politique étrangère de la France : des pays africains ont reçu des aides, sous couvert de la

La pression américaine sur les gouvernements défavorables à une seconde guerre en Irak est sans ambiguïté. L'objectif est de redistribuer les gisements de pétrole entre sociétés anglo-saxonnes (R. James Woolsey, ancien directeur de la CIA : « La France et la Russie ont des compagnies pétrolières et des intérêts en Irak. Elles doivent se dire que, si elles nous assistent dans la mise en place d'un gouvernement décent en Irak, nous ferons de notre mieux pour nous assurer que le nouveau gouvernement et les entreprises US travailleront étroitement avec elles. Dans le cas contraire, il sera difficile, voire impossible, de persuader le nouveau gouvernement irakien de travailler avec elles »).

Pour illustrer cette action de lobbying, il est intéressant d'analyser le parcours et l'action de Dick Cheney arrivé au poste de vice-président pour comprendre l'influence des lobbys du pétrole, qui comptent dans leurs rangs des membres à la fois représentants de l'état et de l'industrie pétrolière (Cf. Annexe 6).

Ceci n'est pas nouveau, car depuis 1953, tous les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, sauf un, étaient étroitement liés à des sociétés pétrolières. Il faut savoir que les sociétés pétrolières suivantes sont liées à la famille Rockefeller: Exxon, Mobil, Standard Oil of Indiana, Standard Oil of California.

1953 - 1959 John Foster Dulles: Conseiller juridique de la Standard Oil, administrateur de la Fondation Rockefeller.

1959 - 1961 Christian Herter: Lié aux Rockefeller via "World Peace Foundation"

1961 - 1969 Dean Rusk: A dirigé la Rockefeller Foundation.

1973 - 1977 Henry Kissinger: Membre du Council of Foreign Relations, Rockefeller Brothers Fund

On peut donc comparer les États-Unis et la France et remarquant que si Elf a longtemps été l'outil du gouvernement pour assurer une politique d'indépendance énergétique, le gouvernement Américain continue à orienter sa politique étrangère pour servir les intérêts de son industrie pétrolière.

Paragraphe 6 : Les nouvelles règles de concurrences internationales et les codes de bonne conduite

I. Des considérations éthiques souvent ignorées

Au XXème siècle, aucune autre matière première, fût-elle très précieuse, n'a suscité autant de tensions, voire de guerres (la Guerre du Golfe en est la parfaite illustration), d'interventions secrètes, de flux financiers occultes, de vraies fausses sociétés... Une certaine opacité caractérise dans certains pays l'utilisation de la rente pétrolière. Malgré les redevances versées, les populations ne bénéficient d'aucune retombée en terme de développement, bien au contraire.

La Commission des Affaires étrangères Française a constaté que les mises en cause des compagnies pétrolières françaises et étrangères, pour leur rôle jugé néfaste dans certaines régions du monde où elles opèrent, se sont multipliées ces dernières années en France comme à l'étranger. Considérées par certains comme de véritables Etats dans l'Etat, elles sont accusées d'être les alliées objectives de régimes dictatoriaux peu soucieux de respecter les droits de l'Homme, d'accroître l'instabilité de certains pays et de contribuer largement à la dégradation de l'environnement.

Les intérêts pétroliers, les considérations éthiques et la politique internationale ont rarement été compatibles. De nombreux exemples récents sont là pour le prouver. Il s'agit , en particulier, des compagnies pétrolières dans certains pays en proie à des luttes intestines ou affligées d'un gouvernement qualifié de dictatorial et souvent répréhensible (bien que l'on ait

Etats-Unis qui, la guerre froide étant du passé, les cubains rentrés chez eux et l'Afrique du Sud politiquement correcte, ne s'intéressaient à la question, eux aussi, que sous l'angle uniquement pétrolier.

Plus discutée, à la fois aux Etats-Unis et en France, fut l'intervention des compagnies pétrolières en Birmanie, encore que les médias qui applaudirent avec enthousiasme à l'écrasement sous les bombes de l'Irak et de la Serbie, se montrent plus discrets en l'occurrence. En Birmanie, où sévit une dictature militaire brutale, l'intervention des sociétés Total et Unocal fit l'objet d'une étude de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et elles furent accusées d'être un soutien à cette dictature. Ce problème, notamment le travail forcé dans la construction du gazoduc de Yadana vers la Thaïlande fut également l'objet d'une enquête minutieuse de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale française. La présence du groupe français, 4ème pétrolier mondial, en Birmanie a été jugée par certains comme dommageable pour l'image de la France.

Cette enquête devait aussi être menée concernant la position d'Elf lors de la guerre civile au Congo et, récemment, des articles de presse commentent l'intervention des sociétés pétrolières au Sud Soudan où les revenus pétroliers du gouvernement de Khartoum l'aide dans sa répression du sud chrétien. TotalFinaElf détient une vaste concession au coeur du sud rebelle mais ne semble pas y déployer une grande activité pour l'instant. C'est la société canadienne Talisman qui exploite actuellement un champ et, de ce fait, est l'objet de critiques des ONG (Organisation non gouvernementale) sans que le problème des chrétiens du Soudan ait encore ému la conscience universelle !

En conclusion, la puissance financière et industrielle des groupes pétroliers ainsi que leur influence dans l'économie et la politique des pays tant producteurs que consommateurs, sont

soucis humanitaires et écologiques régulièrement proclamés de toutes parts ne sont trop souvent qu'une excuse ou un masque. Faut-il s'en étonner ? L'étude de l'Histoire montre que les efforts des hommes à de tels niveaux n'ont généralement pour but que la satisfaction des intérêts de groupes nationaux ou internationaux dont la concurrence constitue le fondement même de la politique internationale.

Pourtant des études regroupant les grandes sociétés montrent une volonté (réelle ?) de faire évoluer les choses.

II. Une évolution vers plus d'éthique ?

Sous la pression de l'opinion publique et d'ONG, les multinationales, tous secteurs confondus, ont multiplié les codes de conduite, les labels sociaux et environnementaux. Ils sont pour la plupart auto-imposés, rédigés par les entreprises elles-mêmes et portent sur des normes sociales, environnementales voire sur le respect des droits de l'Homme. Ces déclarations de principes posent un problème de contrôle. Constituent-ils un réel progrès dans la prise en considération par les multinationales de normes éthiques universelles ou bien ne sont-ils qu'un rideau de fumée destiné à calmer et à rassurer l'opinion publique ? Ainsi pour M Aubin de la Messuzière, directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère des Affaires étrangères : "Les codes de conduite des compagnies anglo-saxonnes ne sont pas dénués d'une certaine hypocrisie. Ils répondent au souci d'image des compagnies américaines face aux ONG et au Congrès généralement vigilants sur le respect de certains principes."

Ce sujet a été particulièrement bien traité dans le « Rapport de la Mission d'information parlementaire sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale » rendu en octobre 1999.

avec les équipes locales et certifié dans chaque pays. Il définit une éthique se fondant sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme, prohibant la corruption, les fraudes, les fonds et les transactions secrets et encadrant strictement les frais de voyage et la pratique des cadeaux. Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont un souci particulier."

"BP était favorable au code de conduite en instance d'adoption au Parlement européen sous une réserve : son attachement au contrôle interne. Les engagements de l'entreprise sont contrôlés par des audits au même titre et selon les mêmes procédures que le contrôle financier. Des rapports sont publiés régulièrement."

Il a cru nécessaire de préciser ensuite : "En revanche, il ne serait pas souhaitable de créer des superstructures extérieures de contrôle."

"BP applique la législation nationale des pays et son code de conduite va parfois au-delà de ces lois (principe de non-discrimination, représentation du personnel, formation, hygiène et sécurité). Les mêmes normes sont appliquées aux sous-traitants."

S'agissant du code de conduite européen, il a rappelé que certaines décisions sont déjà prises au niveau européen (par exemple, les spécifications des produits pétroliers). En revanche, les taxes sont encore nationales ; heureusement, l'idée d'une convergence fiscale progresse. Un code de conduite européen peut être utile à condition qu'il se borne à fixer quelques règles générales : des principes, un contrôle interne, une diffusion obligatoire.

Exxon

M. Jean-Luc Randaxhe, président directeur général d'Esso-SAF a détaillé minutieusement "les valeurs clé du groupe Exxon. Ces valeurs traitent de la transparence vis à vis des actionnaires

à l'actionnaire principal, Exxon Company international. Chacune des activités fait l'objet d'un audit au moins une fois tous les trois ans. La durée d'un tel contrôle est de l'ordre de quatre mois et implique en moyenne quatre personnes. L'audit est extrêmement fouillé."

"Une brochure utilisée par Exxon rappelle les grands principes qu'Exxon applique à ses activités opérationnelles. Les incidents opérationnels font l'objet d'un suivi strict et sont rapportés au PDG de la filiale qui, dès qu'ils ont un certain niveau de gravité (arrêt de travail supérieur à une journée, y compris pour un sous-traitant) informe immédiatement Exxon international."

Shell

M. Hugues du Rouret, président directeur général du groupe Shell en France, a quant à lui expliqué que : "Dès sa création, Shell, de par sa tradition calviniste, disposait d'un code de conduite ; cependant, à la suite de la polémique sur la plate-forme Brent Spar, Shell a engagé une réflexion pour essayer de comprendre quelles devaient être les règles éthiques à suivre pour satisfaire les exigences de l'opinion publique internationale. Cette réflexion a débouché sur l'adoption de 9 principes généraux sur lesquels repose désormais la conduite des activités de Shell. Chaque responsable de pays s'engage à faire respecter ces principes, qui ont été publiés dans une brochure mise à la disposition du public. Son application fait l'objet d'un suivi régulier à l'intérieur de la société. Tout doute sur une activité entraîne un audit."

Il a souligné que : "C'est au nom de ces principes que 23 membres du personnel de Shell ont été renvoyés en 1998, après avoir été pris en flagrant délit de corruption, passive ou active. Durant la même période, 95 contrats ont été résiliés parce que les fournisseurs ne satisfaisaient pas aux exigences énoncées dans ces principes de conduite."

"Le groupe Shell a publié pour la première fois en 1998, sous le titre "Profits et principes : y a-t-il vraiment un choix ?", un rapport destiné à comparer les résultats du groupe vis-à-vis de ses principes de conduite. Un rapport similaire sera publié chaque année."

d'intervenir dans la vie politique. Il respecte les lois qui lui sont applicables et s'impose des exigences particulièrement élevées en matière de droits des personnes, de sécurité et d'environnement."

"Dans la conduite de ses opérations, Total adhère aux exigences les plus élevées en matière de respect des personnes, de sécurité et de protection de l'environnement de la même manière dans tous les pays qu'ils soient industrialisés ou en développement. Sa démarche est définie dans sa "Charte Sécurité-Environnement", que toutes les unités et filiales sont tenues de mettre en œuvre. Total veille à assurer à tous les personnels qu'il emploie des conditions de recrutement, de travail et de protection sanitaire respectant l'équité et les droits fondamentaux des personnes. Il vise à favoriser, à travers le monde, la promotion professionnelle de ses collaborateurs. Il attend de leur part le plus haut niveau d'intégrité personnelle."

"Aucune priorité économique ne s'exerce au détriment de la sécurité dans le travail ou du respect de l'environnement. Chacun, à tout niveau, doit être conscient de sa responsabilité personnelle à l'égard de la sécurité et de l'environnement et doit en permanence être attentif aux risques d'accident ou de pollution liés à son activité. Les critères de sécurité et d'environnement sont examinés en priorité dans les décisions concernant tout projet de développement et tout lancement de nouveau produit."

"Vis-à-vis des pouvoirs publics et des collectivités locales, le Groupe adopte pour sa politique d'environnement une attitude constructive de dialogue. Au delà des objectifs globaux de préservation du milieu naturel, le Groupe s'engage à respecter la sécurité et la qualité de la vie des populations riveraines de ses installations par la défense de normes de sécurité et d'environnement."

Elf Aquitaine

M. Philippe Jaffré a affirmé que : "Depuis 1995, Elf dispose d'un code de conduite qui se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il n'a pas été publié jusqu'à présent

Une valeur juridique relative

La valeur juridique de ces codes est discutée et l'absence de possibilité de contrôle externe de l'application de ces codes en limite singulièrement la portée. Le contrôle de l'application des codes de conduite est difficile à mettre en œuvre. Doit-il être étatique, supra-étatique ou venir d'organismes dont c'est le métier ? Il faudrait faire émerger des codes de conduite et des dispositifs de contrôle indépendants de la mise en œuvre de ces codes de conduite. C'est une opération complexe car les codes doivent être parfaitement définis. Il est nécessaire d'unifier les codes entre les entreprises d'un même secteur d'activité."

L'absence de contrôle indépendant

Dans un document élaboré pour le Tribunal des peuples et remis à la mission, Mme Anne Peeters explique que si le non-respect des principes érigés dans ces codes n'est pas sanctionnable en droit, celui-ci ne considère pas que le caractère juridiquement "sanctionnable" d'un document soit la condition nécessaire et suffisante de son fondement en droit.

Elle précise cependant que "l'intérêt pour les codes de conduite sociaux occulte parfois un élément plus inquiétant : celui du développement d'une sorte "d'éthique privée" des droits des travailleurs, alors qu'il existe d'ores et déjà des instruments qui semblent, face à la mondialisation, avoir perdu en efficacité : à savoir le Bureau international du Travail et les conventions de base de l'OIT en matière sociale. Cette dérive là est notamment le fruit d'un affaiblissement des Etats devant une série d'instances internationales et devant un secteur privé rendu plus puissant par une parfaite articulation de ses intérêts, de sa logique et de sa pratique. Face à une telle évolution, force est de constater que les acteurs de la société civile, tournés vers une éthique sociale et environnementale, ont une place à prendre."

l'intention des entreprises. Il préconise l'élaboration sur la base de normes internationales d'un code de conduite européen modèle contribuant à uniformiser les codes de conduite existant, la mise en place d'un observatoire européen fréquemment exigé par les ONG du Sud comme du Nord, disposant d'un système de surveillance avec possibilité de porter plainte sur la base des actuelles conventions, déclarations et normes internationales.

La résolution précitée du 15 janvier 1999 reprend largement ces principes. Elle préconise la création d'un label social européen et surtout la mise en place d'un organe de surveillance et de contrôle indépendant chargé de promouvoir un dialogue sur les normes respectées par les entreprises européennes et l'identification des meilleures pratiques et de connaître les plaintes introduites, concernant le comportement des entreprises, par des représentants de communautés et/ou des travailleurs et le secteur privé du pays d'accueil, par des ONG ou des organisations de consommateurs, par des victimes individuelles ou par toute autre personne ou instance.

Cette démarche est appuyée par les ONG qui souhaiteraient participer et intervenir directement auprès des multinationales. Le contrôle des engagements des compagnies devrait être indépendant des directions des entreprises. La formule retenue par Shell est intéressante, mais on pourrait concevoir que les compagnies fassent appel à des ONG. Les sociétés devraient aussi informer et former leur personnel et user de leur influence en faveur des droits de l'Homme même si leur marge de manœuvre est limitée. Dans cet esprit, elles auraient intérêt à collaborer avec les ONG.

Cette initiative qui se heurte à l'hostilité des grands groupes pétroliers, opposés à tout contrôle externe de l'application de leur code, est fort intéressante. Elle a le mérite de conférer une valeur juridique aux codes de conduite dont se dotent les entreprises multinationales.

menaces et surtout les appels au boycott émanant non des Etats mais du secteur non étatique allant du simple citoyen aux grandes ONG les ont fait réagir. Des engagements formels et un contrôle externe de leur respect ont ainsi été obtenus des multinationales opérant dans les secteurs textiles, alimentaires et du jouet. Sous la pression de leurs actionnaires et de leurs clients, certaines sociétés multinationales ont adopté le principe d'un audit indépendant de l'application de leur code de conduite dans les pays en voie de développement. Des appels au boycott, voire la simple dénonciation de leur pratique ont fait chuter leurs ventes.

Les règles de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), notamment pour ce qui concerne le travail des enfants, ont été renforcées. L'établissement d'une éthique doit plus aux travaux des ONG et à la pression des consommateurs qu'à la volonté des Etats. Les grands groupes pétroliers mondiaux suivent ce mouvement en ordre dispersé, contraints par l'émergence de ces nouveaux acteurs sur la scène internationale que sont les ONG comme le souligne la remarque de M. Francis Perrin : "Les instances politiques ont un faible pouvoir de contrôle direct sur les compagnies. Amnesty, qui a un statut d'observateur auprès de plusieurs organisations internationales, s'efforce de faire progresser le droit international. L'appel à l'opinion publique est souvent l'arme la plus efficace."

Les confrontations entre ONG et multinationales

C'est dans les pays d'Europe du Nord que l'exigence d'une éthique dans le comportement des compagnies pétrolières a été la plus forte. La Shell en a fait les frais et s'est efforcée de redresser son image.

Les déboires de la Shell et l'efficacité des campagnes de boycott dans l'opinion publique

A deux reprises la Shell fut victime de campagne de boycott qui se sont révélées extrêmement

La contestation débuta par les protestations de Greenpeace en Allemagne puis dans d'autres pays, considérant que Shell avait des responsabilités à assumer et qu'une telle décision pouvait entraîner de graves risques écologiques. Malgré les arguments de la compagnie qui soulignaient qu'une telle mesure était techniquement la plus efficace pour éviter les dangers relatifs aux produits toxiques ou radioactifs contenus sur la plate-forme, Greenpeace Allemagne décréta le boycott de la compagnie, demandant à la population de ne plus se fournir chez Shell tant que la décision n'aurait pas été annulée. Cette décision était stupéfiante pour la Shell qui estimait peu acceptable le boycott dirigé contre ses succursales allemandes car la décision concernant la plate-forme avait été prise en Grande-Bretagne.

La plate-forme Brent Spar fut occupée par les militants de Greenpeace qui firent appel aux autorités britanniques pour obliger la Shell à abandonner son projet d'immersion en mer. Dans un premier temps les autorités britanniques refusèrent d'intervenir mais la campagne de Greenpeace prit de l'ampleur. Les accusations de Greenpeace relayées par d'autres ONG frappèrent une opinion publique choquée qu'une compagnie pétrolière puisse polluer impunément la mer du Nord. Shell fit figure d'empoisonneur et une campagne efficace de boycott la frappa durement. Elle perdit jusqu'à 50 % de sa clientèle en Allemagne et au Royaume-Uni. Le coquillage, emblème de Shell, était devenu le symbole à éviter pour tout consommateur soucieux du respect de l'environnement. Devant l'ampleur de la protestation, le gouvernement britannique demanda à Shell de démanteler la plate-forme Brent Spar à terre. Affaiblie par le boycott et finalement critiquée par le gouvernement britannique, la compagnie finit par céder après trois mois de lutte avec Greenpeace.

La plate-forme fut démontée alors que Greenpeace s'était largement trompée sur le volume de pétrole restant encore dans la plate-forme. L'ONG a d'ailleurs présenté ses excuses à Shell

sur le principe de l'immersion. Faire pression en Europe et aux Etats-Unis sur des compagnies qui ont un comportement désastreux est possible."

M. Hugues du Rouret, président directeur général du groupe Shell en France a reconnu "qu'après les incidents de Brent Spar, la décision d'organiser une transparence des activités de production au niveau mondial a toujours été respectée. De plus, Shell a le souci de procéder aux adaptations nécessaires nécessitées par l'évolution de la réglementation. Les grèves importantes de transporteurs en Europe, au début des années quatre-vingt dix, qui ont débouché sur une amélioration de leurs conditions de travail, ont entraîné la remise à niveau de la Charte Shell et la dénonciation de certains contrats avec les sociétés qui ont refusé de l'appliquer."

Jouant de malchance, la Shell s'est retrouvée la même année au cœur d'une polémique sur son rôle au Nigeria à la suite de l'exécution de l'écrivain défenseur de la cause du peuple Ogoni, Ken Saro Wiwa, décidée par la dictature militaire sanglante du Général Abacha.

Les déboires de Shell au Nigeria

Human Rights Watch a longuement enquêté sur les effets pervers de la présence des compagnies pétrolières au Nigeria dans un rapport publié au début de l'année 1999.

Le Delta du Niger est depuis une dizaine d'années le théâtre de graves affrontements entre les habitants et les forces de sécurité du Gouvernement nigérian, qui se sont soldés par des exécutions extrajudiciaires, des détentions arbitraires et des restrictions draconiennes des libertés d'expression, d'association et syndicales. Ces violations des droits civils et politiques ont surtout fait suite à des protestations dirigées contre les activités des entreprises multinationales qui exploitent le pétrole nigérian. A la mort, en juin 1998, de l'ancien chef de

depuis le début de l'exploitation du pétrole et a profité longtemps d'une situation de monopole et de relations privilégiées avec le Gouvernement ; elle dispose surtout d'installations terrestres importantes, situées à proximité de zones habitées et donc exposées aux protestations locales. Elle a en conséquence été la cible principale de la campagne du Mouvement pour la Survie du peuple Ogoni (MOSOP), qui l'accusa de complicité dans le génocide présumé de ce peuple.

Furieux des injustices imputées aux compagnies pétrolières, un nombre croissant d'habitants des régions pétrolifères ont protesté contre l'exploitation de ce qu'ils considèrent comme "leur pétrole", bien que, selon la Constitution, le pétrole appartienne à l'Etat fédéral. Ils ont également protesté contre l'absence de retombées positives pour les collectivités locales ou de compensation pour les dégâts causés à leurs terres ou à leurs moyens d'existence à partir de 1990. En 1993, Shell fut contrainte d'interrompre la production dans l'Ogoniland suite à des manifestations massives dans ses installations et affirma que son personnel avait été menacé. Les stations d'extraction y sont toujours fermées, bien que des oléoducs en activité traversent encore la région. Voyant dans toute menace contre la production pétrolière une atteinte à l'ensemble du système politique en place, le Gouvernement fédéral répondit par la violence et la répression aux prestations du MOSOP. La Rivers State Security Task Force, un groupe militaire constitué pour mettre fin aux manifestations organisées par le MOSOP, arrêta ou brutalisa des milliers d'Ogonis. Des centaines d'autres furent victimes d'exécutions sommaires en l'espace de quelques années. En 1994, l'écrivain Ken Saro-Wiwa, dirigeant charismatique du MOSOP et plusieurs autres personnes furent arrêtés pour le meurtre de quatre chefs traditionnels dans l'Ogoniland. Le 10 novembre 1995, Ken Saro-Wiwa et huit autres militants du MOSOP furent pendus par le gouvernement fédéral à la suite d'un procès inique. Aucune preuve ne permettait d'établir la participation des inculpés à ce quadruple meurtre. Il fut rattaché à la Compagnie Shell sa présence dans le zone et sa passivité lors du procès. Le

de poing pour le compte des forces de police nigérianes. Ces armes étaient destinées aux policiers surnuméraires détachés auprès de Shell pour protéger les installations de l'entreprise (et d'autres compagnies pétrolières) contre la criminalité.

En Europe du Nord, les églises chrétiennes et les ONG se mobilisèrent après la mort de Ken Saro Wiwa pour dénoncer la complicité entre les compagnies pétrolières et la dictature du Général Abacha. La Shell fut la principale accusée et de nouveau des campagnes de boycott pesèrent sur son chiffre d'affaires. La compagnie fut donc amenée à changer de stratégie. Actuellement elle se situe selon la plupart des ONG, parmi celles dont l'attitude est la plus ouverte ou plutôt la moins fermée au respect des normes éthiques.

Ainsi, Human Rights Watch souligne-t-elle dans le rapport précité que depuis que "ses intérêts au Nigeria ont focalisé l'attention internationale en 1995, le groupe Royal Dutch/Shell a entrepris un réexamen approfondi de son attitude à l'égard des communautés locales et des questions liées aux droits de l'Homme et au développement durable. Aucune autre compagnie pétrolière active au Nigeria n'a, selon les informations de Human Rights Watch, entrepris une telle démarche pour réviser ses politiques et pratiques".

Dans ces deux affaires il est clair que la pression des ONG conjuguée à des campagnes de boycott efficaces a conduit, plus sûrement que les interventions des Etats, une multinationale à réviser sa stratégie.

Les effets de ces campagnes sont particulièrement perceptibles dans les réponses de M. Richard Newton, Directeur pour l'Europe du Groupe BP et M. Robin Aram, responsable des affaires extérieures de Shell International lors de leur audition par la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Communes en mai 1998. On y remarque ainsi le rôle

sur des questions de droits de l'Homme ?" M. Richard Newton : "Le nombre des conversations que nous avons eu avec le Bureau chargé des droits de l'Homme a certainement augmenté, ce qui nous satisfait, mais, comme la société Shell, nous avons aussi des conversations régulières avec les secrétariats des pays dans lesquels nous exerçons nos activités et les droits de l'Homme sont aussi souvent un sujet de conversation lorsque c'est opportun." Le Président : "Vous contactent-ils ou bien attendent-ils que vous les contactiez ?" M. Richard Newton : "Je pense que cela marche dans les deux sens, comme il se doit. Nous restons en contact étroit."

Il ressort du rapport de la Chambre des Communes que le ministère des Affaires étrangères britannique est fréquemment consulté sur les questions éthiques par les entreprises britanniques et que ce phénomène est relativement récent puisque lié à l'arrivée du gouvernement travailliste au pouvoir en 1997. En effet, celui-ci a annoncé qu'il mènerait une politique active dans le domaine des droits de l'Homme. M. Robin Cook, ministre des Affaires étrangères britanniques, s'est exprimé à de nombreuses reprises sur ce thème. La démarche entreprise par la Chambre des Communes s'inscrit dans cette logique. Dans son rapport précité, elle s'informe des conditions dans lesquelles les multinationales interrogées appliquent les normes éthiques défendues par le gouvernement, et vérifie par là-même le fonctionnement du bureau des droits de l'Homme du ministère des Affaires étrangères, structure qui n'a pas d'équivalent en France et qui paraît très utile.

L'appel au boycott de Totalfina en Belgique

Un collectif d'associations, d'ONG auquel des professeurs d'université et des étudiants participent, dénommé Action Petrol en Birmanie (ABC) a lancé en mai dernier un boycott contre TotalFina en Belgique : "Soutenez la démocratie. Pas de plein chez Total." La

Confédération internationale des Syndicats libres (CISL) est associée à cette opération. Les

Pour l'instant, cet appel au boycott semble ne pas avoir eu les effets escomptés. "Le Soir" a pourtant rendu compte de l'information en soulignant qu'une telle démarche possible en Belgique était difficilement envisageable en France. En effet, en France celui qui appelle au boycott peut être poursuivi en justice et condamné à payer des dommages et intérêts élevés. Aussi ne s'y risque-t-on pas. Les effets de cet appel au boycott ne semblent pas probants. Peut-être que contrairement au boycott de la Shell, les relais médiatiques ont été trop insuffisants pour créer un mouvement d'opinion.

L'émergence des ONG sur la scène internationale et la prise de conscience de leur pouvoir de nuisance tant par les Etats que par les multinationales contribuent à changer la donne. Certaines compagnies s'efforcent d'entretenir un dialogue avec les ONG. Les compagnies françaises semblent en retrait par rapport à ce mouvement, ce qui pourrait se révéler à terme contre productif. La quatrième compagnie pétrolière mondiale fera-t-elle longtemps l'économie de cette réflexion ?

Paragraphe 7 : Conclusion

Le lien étroit entre l'industrie pétrolière et la géopolitique est une évidence ; le contrôle et l'approvisionnement du pétrole est un enjeu stratégique, et les sommes en jeu sont énormes.

La vraie question devient donc : l'entreprise pétrolière influence-t-elle sur la géopolitique, ou est-ce l'inverse ?

L'étude menée montre que les deux cas de figure ont existé et existent toujours :

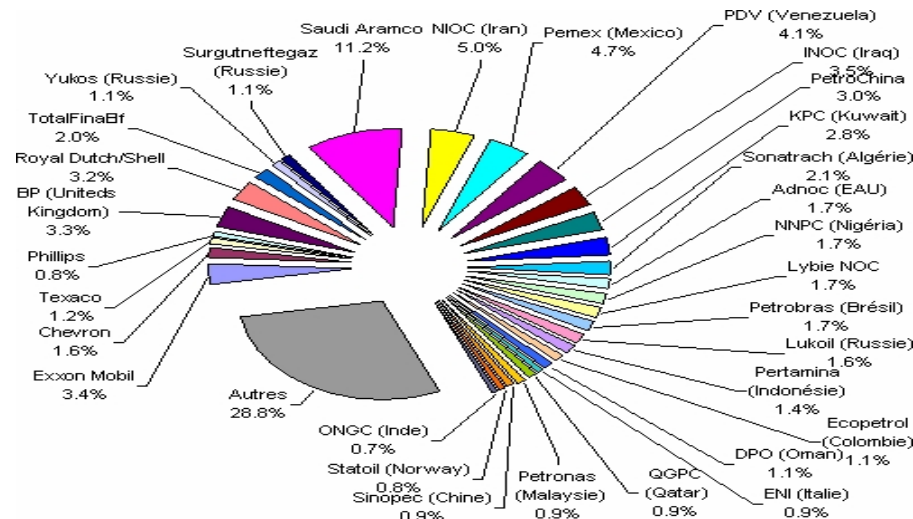
- ~ Une entreprise nationale peut appliquer la politique de son pays, soit parce qu'elle est nationalisée, soit parce qu'elle est influencée par la politique étrangère de son gouvernement ;
- ~ Une entreprise peut influencer la politique étrangère de son pays, en particulier par des actions de lobbying ; Une entreprise peut aussi influencer la politique intérieure d'un autre pays par des actions plus ou moins officielles et plus ou moins légales...

Une prise de conscience collective s'est produite au cours des années 90 suite aux excès qui ont été mis en évidence : atteintes aux droits de l'homme, soutien de dictatures, non respect de l'environnement...

Une volonté générale semble émerger pour remettre l'éthique en première ligne. Toutes les sociétés ont créé une charte de bonne conduite où ils s'engagent à respecter les pays d'accueil. Ces tentatives sont relayées par de grandes organisations pour qu'il s'instaure plus de transparence et d'éthique.

Annexe 1 : Les sociétés pétrolières

Les sociétés pétrolières sont traditionnellement de grosses entreprises très intégrées dans la filière (du puits à la pompe). Cependant ces sociétés et leurs activités ont beaucoup évolué depuis le début des années 1960. A cette date, l'exploitation du pétrole était aux mains de grands groupes internationaux qui fixaient le prix de vente du pétrole et versaient un droit d'exploitation aux pays détenteurs de pétrole. A partir des années 1960 et face à l'accroissement de la consommation de pétrole, plusieurs pays producteurs décidèrent de nationaliser les entreprises exploitant les ressources pétrolières. La part des grands groupes (ou "majors") dans la production de pétrole se réduisit considérablement. Après l'augmentation des prix du brut, les "majors" eurent la possibilité d'exploiter rentablement de nouvelles ressources et d'entamer de nouvelles campagnes de prospection. Aujourd'hui, les compagnies pétrolières qui exploitent du pétrole sur un sol étranger sont tenues de verser un droit d'exploitation généralement exprimé en pourcentage du prix de vente à l'exportation du brut.



Les entreprises à droite du graphique sont nationales ou détenues en partie par l'Etat. Les neuf entreprises à gauche sont des sociétés internationales. Il est à noter que Texaco et Chevron se sont associés en 2000.

Les cinq premiers pétroliers privés mondiaux				
	Chiffre d'affaires en 2000 (en milliards de US\$)	Bénéfice en 2000 (en milliards de US\$)	Réserves en 2000	
			Hydrocarbures liquides (en milliards de barils)	Gaz naturel (en milliards de m ³)
ExxonMobil	232,7	16,9	11,2	1 608
Royal Dutch/Shell	191,5	13,1	9,7	1 658
BP Amoco	176	14,2	7,5	1 009
ChevronTexaco	103,1	7,68	8,1	486
TotalFinaElf	107	6,28	6,8	379

Source : Les Echos du mercredi 24 octobre 2001.

figure 8 : Les principales sociétés pétrolières

Annexe 2 : Les réserves mondiales de pétrole

Les réserves mondiales

Les réserves mondiales prouvées de pétrole étaient estimées à fin 1997 à 141 milliards de tep correspondant à 42 années de consommation, si le rythme actuel de consommation se maintient à son niveau actuel.

Leur répartition sur la planète est très inégale. 77% des réserves prouvées sont détenues par l'OPEP, dont 66% au Moyen Orient. Par ordre décroissant les pays détenteurs des réserves sont : Arabie Saoudite (25%), Irak (11%), Iran, Koweït et Emirats Arabes Unis (chacun 9%). Le Venezuela, membre de l'OPEP détient 7% des réserves mondiales, puis l'ex URSS (6%), le Mexique (5%), la Lybie et les USA (3%), etc...

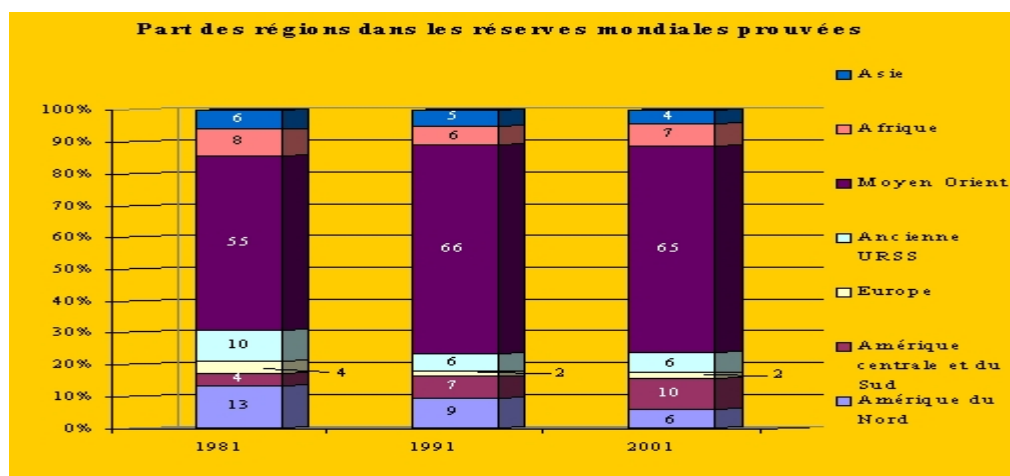
Les réserves ultimes étaient estimées à 244 000 milliards de tep en 1997. Leur coût d'exploitation est sensiblement plus élevé, une trentaine de dollars ou plus, que celui des réserves prouvées actuelles.

RESERVES MONDIALES DE PETROLE AU 31-12-89	
(en Mtep)	
Arabie saoudite	35 800
Irak	15 100
Koweït	13 300
Iran	12 700
Venezuela	9 300
Total Pays OPEP	107 200
ex URSS	9 100

Projections

On pense généralement qu'au cours des années à venir de nouvelles réserves seront découvertes et que des technologies nouvelles seront développées, qui permettront d'accroître l'efficacité de l'extraction à partir des ressources déjà connues. La fourniture de pétrole brut se prolongera au cours des premières décennies du XXIe siècle. Cependant, les experts considèrent globalement que ces découvertes et ces inventions ne permettront pas de prolonger la disponibilité d'un pétrole brut à bon marché au-delà de cette période. Par exemple, le gisement de la baie de Prudhoe sur la côte nord de l'Alaska est le plus grand gisement jamais découvert dans l'hémisphère occidental; l'extraction ultime du pétrole brut de ce gisement devrait atteindre environ 10 milliards de barils, ce qui est suffisant pour satisfaire aux besoins actuels des États-Unis pour un peu moins de deux ans, mais un seul gisement de cette taille a été découvert en Occident en plus d'un siècle d'exploration. De plus, l'activité de forage n'a en rien interrompu le déclin progressif des réserves de pétrole brut américaines qui s'est amorcé durant les années 1970.

Evolution de la répartition des réserves sur les 20 dernières années



Annexe 3 : La production mondiale

La production annuelle de pétrole a été de 3,3 milliards de tep en 1997, les Etats Unis étant le second producteur avec 383 Mtep, derrière l'Arabie Saoudite (429 Mtep) mais devant l'ex-URSS (353 Mtep). A ce rythme de production, les réserves des Etats Unis seraient épuisées dans 10 ans, celles de l'ex-URSS dans 26 ans et celles de l'Arabie Saoudite dans 83 années. Les réserves de la Mer du nord seraient épuisées dans 5 à 10 ans (5ans pour la zone britannique et 120 ans pour la zone norvégienne).

I. Par pays

PRODUCTION MONDIALE DE PETROLE				
(en Mtep)				
Pays	1973	1979	1989	1997
ex-URSS	429	586	608	353
USA	487	483	426	383
Arabie Saoudite	380	483	253	429
Iran	292	159	142	184
Iraq	100	172	139	29
Mexique	26	80	141	164
Chine	54	106	138	159
Total OPEP	1547	1556	1105	1363

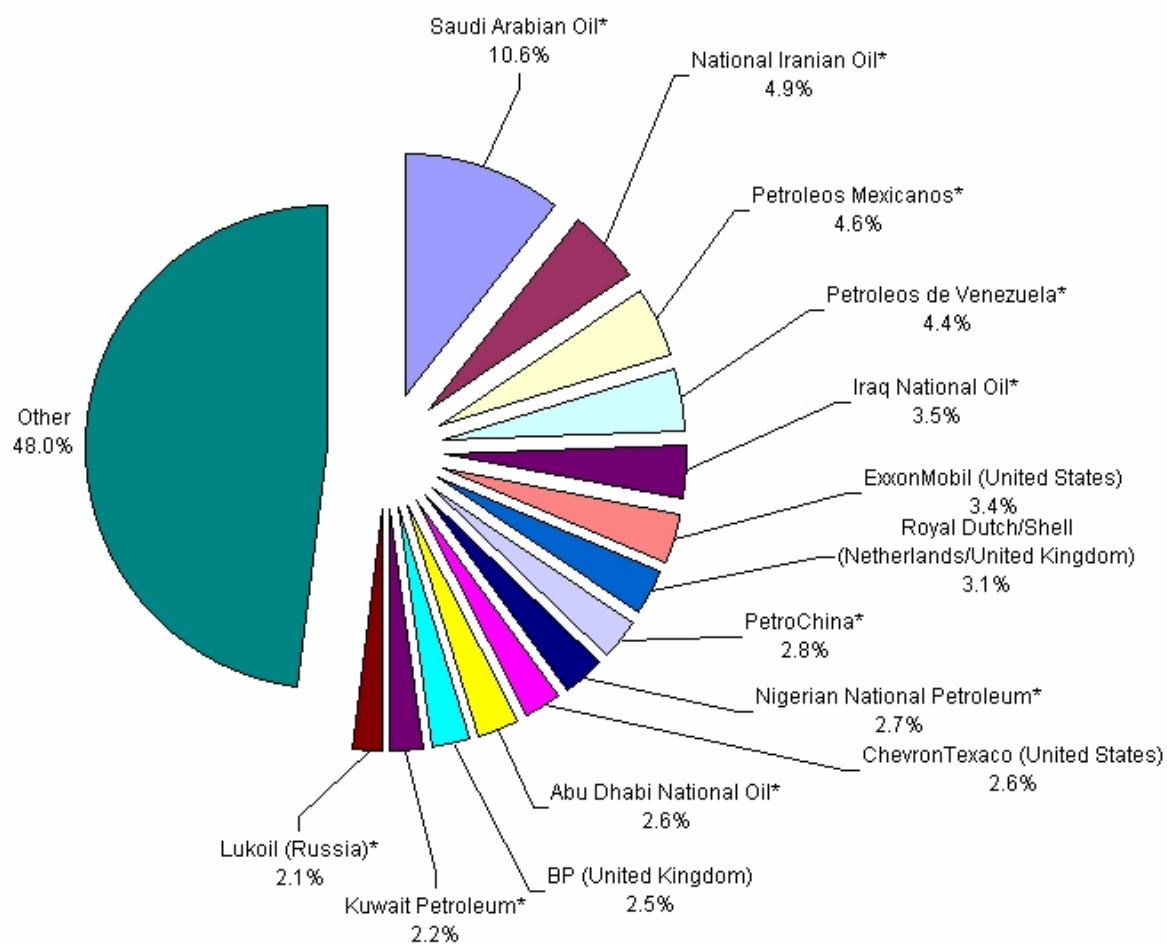


figure 12 : Répartition de la production entre les compagnies pétrolières

Annexe 4 : Les secteurs d'utilisation

Le pétrole est un produit stratégique utilisé dans un grand nombre de secteurs différents, ce qui en fait une denrée vitale et centrale dans l'économie mondiale. Un baril de pétrole contient 42 gallons US, soit 158,97 litres (1 gallonUS = 3,785 litres, 1 gallonUK = 4,546 litres).

A titre d'exemple, en moyenne à la sortie d'une raffinerie aux Etats-Unis, un baril de pétrole génère les quantités suivantes de produits raffinés :

Produit	Litres
carburants	73,8
gazole et mazout léger (fioul domestique)	34,8
kérosène (carburacteur pour l'aviation)	15.2
mazout lourd (fret maritime, centrales thermiques, industries)	8.7
gaz de pétrole du raffinage	7.2
autres gaz (éthane, propane, butane)	7.2
coke	6.8
asphalte	4.9
bases pour la pétrochimie	4.5
lubrifiants	1.0

Ci-dessous, un éventail non-exhaustif des différents secteurs par produit.

<p>Les carburants (GPL, essence, gazole, carburéacteur)</p>	<p>Industrie automobile, aviation</p>
<p>Le combustibles (fioul domestique, fioul lourd)</p>	<p>Chauffage domestique, chauffage urbain, transport maritime, locomotives, fours industriels. Dans l'industrie : cimenteries, tuileries, papeteries, verreries et usines thermiques (production d'électricité).</p>
<p>Les lubrifiants</p>	<p>Huiles pour moteur, huiles pour transmission automatique ou hydraulique. Huiles de procédés : utilisées dans les encres, les insecticides, le caoutchouc Huiles blanches pharmaceutiques. Graisses : essentiellement dans les roulements à bille. Les cires : encaustiques, enduction de tissu, protection des métaux. Les paraffines : emballages, produits d'entretien, produits pharmaceutiques, explosifs, imperméabilisation du bois.</p>
<p>Les bitumes</p>	<p>Revêtement routier, étanchéité des bâtiments, isolation, anticorrosion...</p>
<p>Les gaz</p>	<p>Usage domestique</p>
	<p>Polymères : plastiques, isolants.</p>

Annexe 5 : Les organisations internationales

OPEP et OCDE

I. L'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

Historique

En 1960 la création à Caracas (Venezuela) de l'OPEP (par les 5 principaux exportateurs d'alors : Arabie Saoudite, Irak, Iran, Koweït, Venezuela) était passée inaperçue; pourtant à cette époque les pays du Proche-Orient producteurs de pétrole songent à dicter leur loi aux compagnies pétrolières qui exploitent leurs richesses. Le premier chef d'état à engager une logique de contrôle progressif des richesses est le Shah d'Iran. De nombreuses années furent nécessaires pour préparer le terrain afin d'établir le cartel des années 1970. Ces pays ont convenu ensemble des méthodes de contrôle de la quantité de pétrole à mettre en marché pour faire augmenter les prix.

Les pays de l'O.P.E.P. commencèrent par exproprier les multinationales établies chez eux, les payant souvent avec les profits ou les rentes que ces dernières leur versaient régulièrement auparavant. Ayant ainsi récupéré le contrôle de leurs richesses naturelles, les pays producteurs établirent ensuite un cartel international sur la production du pétrole.

En 1973, quelques jours après la guerre du Kippour, des négociations devaient s'ouvrir à Vienne, entre les pays de l'OPEP et les compagnies pétrolières. Elles ne s'ouvrirent pas. Pays arabes et représentants des compagnies ne parviendront pas à s'entendre sur le prix du baril. L'O.P.E.P avait compris le poids politique et stratégique du pétrole dans une période de croissance et décréta une baisse de la production et une augmentation au quintuple des prix du

Au plus haut de son influence sur l'approvisionnement mondial en pétrole, l'OPEP avait fait monter le prix du baril de pétrole jusqu'à 34\$ en octobre 1981 (il était à 2.9\$ en juin 1973 avant le premier choc pétrolier)

Depuis lors, les pays industrialisés ont diminué leur consommation, pratiqué des politiques d'économie d'énergie, accéléré leur programme nucléaire et d'autres pays sont devenus producteurs. Le cartel a paru ainsi perdre de sa vigueur, et ce, d'autant plus, que la zizanie s'est installée en son sein avec, en 1980-88, une terrible guerre entre l'Irak et l'Iran, deux de ses membres importants.

Un embargo commercial est décidé par l'ONU contre l'Irak en août 1990, qui instaure le programme " pétrole contre nourriture ". Ce système permet à ce pays de vendre un peu de brut pour acheter, sous strict contrôle de l'ONU, des vivres, des médicaments et des biens de première nécessité. L'Irak est donc exclu des plafonds de production de l'organisation. Ceci posera problème car en effet, ce pays, qui possède les secondes réserves de pétrole brut les plus importantes du monde après l'Arabie Saoudite et qui ne peut rien exporter, aurait pu, grâce à sa production, détendre le marché en 99-2000 si les restrictions avaient été levées.

En novembre 1997, l'OPEP se réunit à Djakarta et relève sa production de 10 % en ne tenant pas compte de la crise asiatique, ce qui provoque l'effondrement des cours de 40 %. Elle décide, en mars 1999, de réduire la production de 1,7 million de barils par jour (b/j) afin de faire remonter les prix du brut.

En mars 2000, la production augmente pour stabiliser les cours, qui ont triplé en quelques mois. L'Irak ne s'associe pas à cet accord, augmente sa production de son côté

pétrole. Comme le souligne l'OPEP, qui ne s'estime pas la seule responsable de la flambée des prix, " les pays industrialisés doivent baisser leurs taxes à leur niveau national.

L'association de l'OPEP compte aujourd'hui onze membres et son siège est basé à Vienne, en Autriche.

L'évolution des cours du pétrole

10\$ avant le premier choc pétrolier

34\$ avec la Guerre du Kippour

55\$ avec la Guerre Iran-Irak

28\$ lors de la Guerre du Golfe

10-11\$ en 1998 (en \$ constant le cours du baril est ramené à sa valeur de 1910)

plus de 30\$ en 2000

Le poids des intérêts du pétrole:

L'Irak, l'Iran et l'Arabie saoudite représentent au Moyen-Orient 50% des réserves mondiales connues à la fin du XXème siècle.

II. L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE)

Historique

En septembre 1961, date d'entrée en vigueur de la Convention de Paris du 14 décembre 1960, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a succédé, avec des objectifs élargis, à l'OECE (Organisation Européenne de Coopération économique), créée pour la mise en oeuvre du Plan Marshall en avril 1948. De 20 membres en 1961, l'OCDE est passée aujourd'hui à 30 membres qui produisent à eux seuls les deux tiers des biens et services du monde. Son secrétaire général est le canadien Donald JOHNSTON.

application (pression par les pairs) font d'elle une conférence intergouvernementale permanente au niveau des experts de chaque pays.

Moyens

Pour atteindre ces objectifs, le secrétariat de l'OCDE, composé d'environ 1900 personnes (dont 700 spécialistes de haut niveau) réparties dans 11 Directions de substance et 6 Organes semi-autonomes, est chargé d'alimenter la réflexion de près de 200 comités et groupes de travail où, chaque année, se retrouvent quelques 40 000 experts nationaux, généralement des hauts responsables des administrations nationales.

Domaines de compétence

L'OCDE couvre ainsi la plupart des questions économiques, financières, environnementales et sociales traitées au niveau international. Si ses pôles traditionnels de compétence restent le suivi des politiques économiques des pays membres, la promotion du système commercial multilatéral et l'aide au développement, l'Organisation travaille aujourd'hui sur des sujets aussi divers que l'agriculture, la fiscalité, l'éducation, la santé, l'énergie, la bonne gestion publique, le développement territorial, les défis scientifiques du moment, la corruption, le développement durable, le commerce électronique, les questions industrielles, la sécurité sanitaire des aliments, la réforme réglementaire, etc.

Liste des Etats membres de l'OCDE

Allemagne

Australie (7 juin 1971)

Autriche

Belgique

Canada

Corée (12 décembre 1996)

Danemark

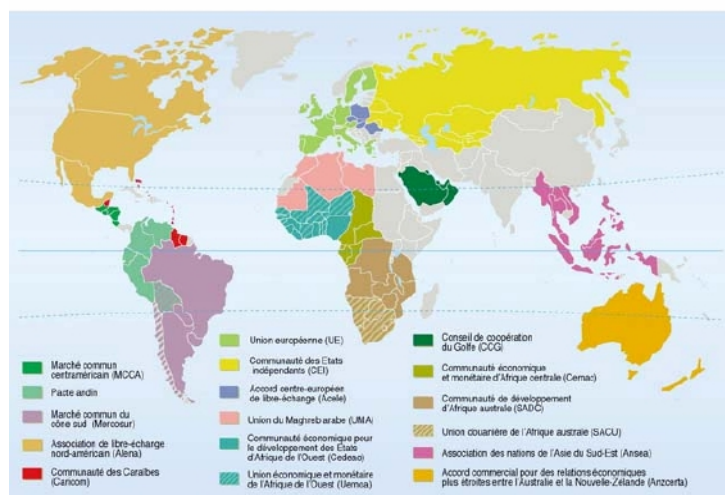
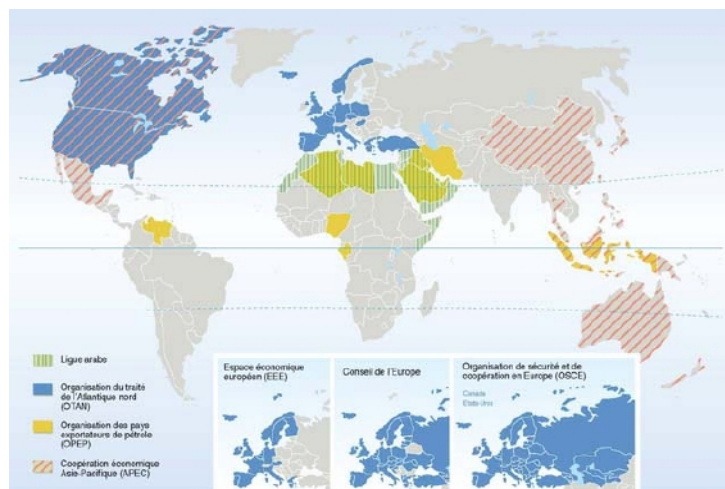
Espagne

Etats-Unis

République Slovaque (14 décembre 2000)
 Royaume-Uni
 Suède
 Suisse
 Turquie

N.B: En gras, 20 membres originels (Convention du 14 décembre 1960 relative à l'OCDE).

III. Cartes



Annexe 6 : Le parcours de Dick Cheney

Lorsqu'il était secrétaire à la Défense du président George Bush Sr., Cheney a non seulement présidé aux tristement célèbres campagnes militaires contre le Panama, l'Irak et la Somalie, mais il a supervisé en 1992 l'un des plus grands programmes de privatisation de l'histoire du Pentagone. En effet, il a fait appel à l'entreprise texane de bâtiment Brown & Root Service, pour produire un rapport classifié montrant comment des sociétés privées (dont Brown & Root) pourraient fournir un soutien logistique aux troupes américaines dans des zones de guerre potentielles, pour leur permettre soi-disant de se concentrer sur les activités militaires proprement dites. La même année, Brown & Root a remporté un contrat de logistique de cinq ans avec le US Army Corps of Engineers, pour des activités au Zaïre, à Haïti, au Kosovo, dans les Balkans et en Arabie saoudite.

En 1995, deux ans et demi après sa démission du poste de secrétaire à la Défense, Cheney fut nommé PDG de la société Halliburton de Dallas, numéro un mondial de l'ingénierie, du bâtiment et des services relatifs aux champs pétroliers. Il se trouve que Halliburton est propriétaire de Brown & Roots Services qui, de 1992 à 1999, a obtenu pour plus de 1,2 milliards de dollars en contrats du Pentagone pour des services logistiques dans des points chauds du globe. En mai 1999, l'Army Corps of Engineers a passé un nouveau contrat de cinq ans avec B&R pour les Balkans, se montant à 731 millions de dollars. Par ailleurs le ministère britannique de la Défense a passé avec la société un contrat à long terme pour le fonctionnement des Docks de la Royal Navy à Davenport, seul port de ravitaillement en combustible et de montage des sous-marins nucléaires.

Proche-Orient, en Afrique, au Japon, en Chine, en Australie, aux USA et en Europe. Cheney a également assuré à Halliburton un contrat de livraison d'équipements offshore à la Shell Petroleum Development Corp. au Nigéria, ainsi qu'un accord-alliance avec l'une des grandes compagnies russes, Tyumen Oil Co. (TNK), appartenant au groupe russe Alfa, qui porte sur le développement conjoint des champs de pétrole et de gaz. Cheney a joué de son influence pour obtenir en 1999 de la banque Export-Import américaine une garantie de prêt pour TNK d'un montant de 489 millions de dollars. Le plus gros de cette somme devait garantir l'achat d'équipements auprès de Halliburton.

Cheney entretient aussi des relations avec les intérêts pétroliers chinois, ayant décroché un contrat avec la Société pétrolière offshore nationale chinoise, pour le forage en mer de Chine méridionale, conjointement avec Shell. De même, Halliburton s'est imposé dans le bassin de la Caspienne, notamment en Azerbaïdjan et au Kazakhstan. Sa division B&R fournit des services d'ingénierie et d'achat à l'énorme champ offshore azéri, Guneshi Chirag, en accord avec la Compagnie d'opération internationale d'Azerbaïdjan. Halliburton détient également des contrats au Turkménistan pour le forage en mer Caspienne, ainsi qu'au Kazakhstan.

En lisant la liste de ses collègues au conseil d'administration de Halliburton, on peut avoir une idée de la façon dont Dick Cheney peut user de ses réseaux s'il devenait vice-président. Au poste de directeur, Cheney a personnellement nommé Lawrence Eagleburger, ancien directeur de Kissinger Associates et ancien ambassadeur en Yougoslavie. On y trouve également Carla Hills, déléguée au Commerce sous Bush, et Anne Armstrong, ancienne ambassadrice de Bush en Grande-Bretagne et présidente du Centre d'études stratégiques internationales de Georgetown, au conseil d'administration duquel siégeait Cheney et Kissinger.

Annexe 7 : Bibliographie

Andre NOUSCHI, Pétrole et relations internationales depuis 1945, ARMAND COLIN, 1999

Andre NOUSCHI, La France et le Pétrole, PICARD, 2001

Atlas Géopolitique, LE ROBERT, 2002

JEAN-CHRISTOPHE VICTOR : Mer Caspienne : le grand jeu (émission télévisée sur ARTE
Le dessous des cartes) juillet 1998.

VICKEN CHETERIAN, Eldorado ou mirage ? Le Monde Diplomatique – octobre 1997.

VICKEN CHETERIAN, Face-à-face américano-russe autour de la Caspienne « Grand jeu »
pétrolier en Transcaucasie, Le Monde Diplomatique – octobre 1997.

HENRI CONZE, Défense et technologies Géopolitique – septembre 2000.

DOMINIQUE GALLOIS : la bataille pour le partage du pétrole de la Caspienne est ouverte
Le Monde, 17 juillet 1998.

KEYHOLE, Les pipelines du CAUCASE, l'histoire vue du ciel.

RAFIC BOUSTANI ET PHILIPPE FARGUES, Atlas du Monde Arabe, Géopolitique et
Société.

YVES LACOSTE-SY, Dictionnaire géopolitique des Etats.

DANIEL YERGIN, les hommes du pétrole, Stock.

ZBIGNIEW BRZEZINSKI, Le grand échiquier, Bayard Edition.

NOUSCHI, Pétrole et relations internationales depuis 1945, Armand Colin.

RENE SEDILLOT, Histoire du pétrole, Fayard.

RICHARD LABEVIERE, les dollars de la terreur, Grasset 1999